



L'ACTION FRANÇAISE

2
0
0
0

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € | N° 2776 | 63^e année | Du 30 juillet au 2 septembre 2009 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net

VACANCES

VOICI REVENU, avec l'été, le temps de ceux que, d'un mot d'origine française mais réinventé par l'anglais au XIX^e siècle, l'on appelle les "touristes". Beaucoup sont de braves gens, mais il ne nous plaît guère de voir parfois des hordes d'individus, Français ou étrangers, en shorts flasques, l'appareil photo japonais rebondissant sur leur bedaine, consommer nos paysages, nos châteaux, nos produits régionaux avec la même boulimie qu'ils mettent à avaler la mangaille des fast-food...

L'économie française en profite et c'est tant mieux, et mettre le patrimoine à la portée de tous est une idée généreuse, mais notre France mérite beaucoup plus. Heureusement, les offices de tourisme s'efforcent d'amener les visiteurs à percevoir l'âme française derrière les beautés du "séjour qu'ont bâti nos aïeux", - une âme qui transcende les vestiges et qui entend se nourrir de l'esprit du passé pour aborder l'avenir. Sinon le snobisme du patrimoine et des vieilles pierres finira par remplacer le patriotisme...

Comme disait Pierre Benoit, « Français pour que ton pays, le plus beau du monde, redevenue ce qu'il a été si longtemps, il ne lui manque que bien peu de chose, que quelqu'un ». Ce quelqu'un, plus que les tours-opérateurs, ce sont les élites locales qui heureusement commencent de ci de là à comprendre leur rôle en ce domaine ; c'est aussi, bien sûr, au sommet de l'État, celui qui, de par sa naissance, assure la continuité entre les générations, le Roi.

M.F.

SARKOZY S'ESSOUFFLE...

AOÛT 2009

Prochain numéro :
le jeudi
3 septembre

Que vienne le Roi !

PAGES 3, 12 ET 13

■ VIE POLITIQUE

Un cas Christine Boutin ?

Chassée du gouvernement, Christine Boutin renonce à son mandat parlementaire pour se consacrer à son parti. Que fera-t-elle de cette liberté ?

Quand un personnage politique dit : « Je n'ai plus rien à perdre » c'est alors que l'on peut commencer - avec précaution, bien sûr... - à croire ce qu'il dit... Christine Boutin va-t-elle enfin devenir intéressante ? On se souvient qu'elle était encore il y a deux semaines ministre de Logement dans le gouvernement Fillon, où elle servait à Nicolas Sarkozy de caution catholique nécessaire pour faire passer dans l'opinion les projets de loi les plus anticatholiques jamais osés par les chefs d'État même les plus laïcistes (travail le dimanche, sta-

tut du beau-parent...). Puis le président en a eu assez de celle qu'il appelait fort galamment (!) « cette Boutin » ; elle a donc été évincée du gouvernement, et a appris la nouvelle par la télévision avec obligation d'avoir fait ses valises pour le lendemain avant 10 heures. Telles sont les mœurs politiques de l'actuel locataire de l'Élysée.

Elle ne décolère pas de l'affront ainsi subi, bien qu'acceptant le fait qu'un ministre ne soit pas en place pour durer. La voilà donc libre, renonçant désormais, après vingt-deux années, à tout mandat de député, Elle l'annonce

sur le site du *Journal du Dimanche* ce 27 juillet. Elle dit aussi qu'elle ne supporte plus que l'UMP considère des gens loyaux comme moins importants et présentant moins d'intérêt que ceux d'autres partis d'ouverture.

Donc c'est décidé elle fera désormais ce qu'elle voudra, prête à rompre avec l'UMP, voire à se présenter à la prochaine élection présidentielle. Le parti chrétien-démocrate (PCD) qu'elle a fondé en 2002 ne nous dit rien qui vaille (réminiscence de Sangnier...). On se souvient toutefois que M^{me} Boutin a fait preuve de courage et d'obstination, notamment

en s'opposant vigoureusement au vote du PACS en 1998 par l'Assemblée nationale. Aux côtés de M. Sarkozy, elle n'a en revanche guère brillé par son opposition aux projets délirants de son maître d'alors.

Attendons de la juger sur ses positions. On a déjà connu dans l'orbite vaguement gaulliste (ou ce qu'il en reste) des cas de personnages politiques affichant un certain franc-parler (souvenons-nous du cas Royer en 1974, du cas de Villiers plus récemment...), qui par peur d'être assimilés à l'extrême droite se sont vite faits tout petits et se sont dépêchés d'offrir leurs voix au second tour à l'homme du moment (Giscard, Chirac ou Sarkozy...).

Il va peut-être y avoir un cas Boutin qui séduira des catholiques à courte vue.. Ne nous emballons pas...

MICHEL FROMENTOUX

■ FRANCE

Travail dominical :

Les parlementaires à la lanterne !

PAGE 5



■ EUROPE

A400M :

Une défense européenne

PAGE 6



■ MONDE

Crise en Iran :

Rafsandjani promu ayatollah

PAGE 7



□ SARKOZY

Toujours omniprésent

Le 14 juillet, les projecteurs se sont tournés ostensiblement vers Nicolas Sarkozy. La Cour des comptes et le CSA s'en mêlent... Le chef de l'État est accusé d'avoir altéré profondément l'indépendance des médias.

Le président de la République le reconnaissait dans un long entretien accordée au *Nouvel Observateur* le 2 juillet : « J'ai commis des erreurs », « j'ai eu tort ». Ainsi donnait-il l'impression, comme il l'avait indiqué une première fois avant l'élection présidentielle, qu'il avait changé. Mais le mois de juillet aura largement montré que celui qui, dès 1985, alors qu'il était jeune maire de Neuilly, avait créé l'association "Neuilly Communication" pour rassembler ceux qui sont devenus les dirigeants de nombre de groupes de médias, n'a rien changé à son intérêt pour la communication et ses supports.

Exubérance

Ce sont d'abord les différentes interventions du président de la République et de son épouse, à l'occasion du 14 juillet, qui ont suscité la polémique. S'il avait décidé de ne pas se prêter au traditionnel entretien, le chef de l'État n'en était pas moins omniprésent sur les chaînes de télévision. Une « communication exubérante » selon le Parti socialiste, qui a interpellé le Conseil supérieur de l'Audiovisuel (CSA) pour demander que soit appliquée une décision du conseil d'État.

Alors que le temps de parole du président n'est habituellement pas pris en compte dans l'équilibre entre majorité et opposition,



Les critiques peuvent reprendre de plus belle...

la juridiction a annulé en avril dernier, pour « erreur de droit » une décision du CSA confirmant que les interventions de Nicolas Sarkozy ne seraient pas décomptées. Les socialistes réclament qu'elles le soient dès lors qu'« elles relèvent du débat politique ».

« Propagande »

Après le 14 juillet, Benoît Hamon, porte-parole du PS, estimait que l'audiovisuel public était « au service de la propagande du président de la République ». La

veille de la fête nationale, France 5 avait diffusé un long portrait du chef de l'État que beaucoup de commentateurs ont jugé « hagiographique ». Et sur France 2, au soir du 14 juillet, ce n'est pas un spécialiste des questions de défense, ni même un journaliste politique qui a interrogé le "président de la République et chef des Armées", mais... Michel Drucker, qui, selon Benoît Hamon, a enregistré un entretien complaisant. Sa nièce, Marie Drucker, avait rencontré Nicolas Sarkozy après le défilé sur

les Champs-Élysées, alors que TF1 avait envoyé Jean-Claude Nancy enregistrer un entretien "exclusif" avec Carla Bruni-Sarkozy, entretien jugé « magique » par Jean-Pierre Pernault. À ceux qui dénoncent une overdose, le CSA a promis dès septembre un nouvel équilibre des temps de parole.

Drôles d'enquêtes d'opinion

C'est la Cour des comptes qui a déclenché une seconde polémique le 16 juillet, dans un rapport faisant part d'interrogations sur un contrat passé entre l'Élysée et un cabinet d'études pour un montant d'1,5 million d'euros. Dirigé par Patrick Buisson, journaliste et soutien du président de la République, le cabinet était chargé de commander des sondages auprès de l'institut OpinionWay, par ailleurs financés et publiés dans des médias dont LCI et Le Figaro.

Pour le député socialiste Delphine Batho, il y a là « l'existence d'un système de coproduction et de connivence dont la finalité n'est pas l'étude de l'opinion, mais la maîtrise du débat politique dont les termes sont pipés ». Les journalistes du Figaro ont demandé à leur direction de « mettre immédiatement un terme à ce type de coproduction qui nuit gravement à la crédibilité des titres de presse ». Mais Claude Guéant, secrétaire général de l'Élysée, a indiqué que cet achat de sondages et d'analyses était normal, et qu'« il n'y a absolument aucune nécessité » de lancer une enquête comme le réclament le MoDem et le PS. Au risque, sans doute, pour l'Élysée, d'apporter de l'eau au moulin de ses détracteurs...

GUILLAUME CHATIZEL

» PLAISANTINS

Cherchez le « trou du c... du web » : pendant quelques jours, vous trouverez Nicolas Sarkozy. Le site Internet consacré à sa campagne présidentielle, aujourd'hui en sommeil, est victime d'un "Google bombing" : des plaisantins ont multiplié les liens pointant vers sarkozy.fr à partir de l'expression en question, de façon à faire apparaître cette adresse, à l'issue d'une recherche, en tête des résultats associés.

» TWITTER

Twitter s'impose comme un média incontournable. Ce service de microblogging permet de diffuser sur la Toile des messages très courts (140 caractères maximum), envoyés par Internet ou par SMS. Le 17 juillet, la Maison Blanche lui a réservé la primeur d'une annonce signalant la tenue d'une conférence de presse de Barack Obama.

» FACEBOOK

Facebook contrevient à la loi canadienne. Dans un rapport rendu le 16 juillet, le commissaire à la protection de la vie privée Jennifer Stoddart lui reproche, entre autres, de conserver indéfiniment les données personnelles des internautes, même après leur désinscription (20 Minutes @, 17/07/09). Le réseau social dispose d'un mois pour se conformer aux recommandations, avant de s'exposer au risque d'une saisine de la Cour fédérale du Canada.

» MOHAMMED VI

La vente du *Courrier International* du 9 juillet n'a pas été autorisée au Maroc. Le magazine reproduisait l'article d'une publication locale, le *Journal Hebdomadaire*, intitulé « Mohammed VI, toujours aussi riche », ainsi qu'une caricature du souverain jugée diffamatoire (Jean-Marc Morandini @, 21/07/09). Le 23 juillet, le roi a fêté les dix ans de son accession au trône.

» PALESTINE

L'Autorité palestinienne accuse Al-Jazira d'avoir « consacré une part importante de ses programmes à [la] dénigrier » (Jean-Marc Morandini @, 15/07/09). Après la diffusion d'« informations mensongères », elle a ordonné le 15 juillet la fermeture temporaire d'un bureau situé à Ramallah. La chaîne qatarie a pu reprendre le travail trois jours plus tard. Elle avait mis le feu aux poudres le 14 juillet, en diffusant un reportage où Mahmoud Abbas était accusé d'avoir comploté avec Israël en 2003 afin d'assassiner Yasser Arafat (Le Monde @, 19/07/09).

L'ACTION FRANÇAISE

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
Politique :
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin,
Michel Fromentoux, Nicolas Hainaut,
Stéphane Piolenc
Étranger :
Charles-Henri Brignac,
Guy C. Menusier, Pascal Nari
Économie : Henri Letigre
Enseignement, famille, société :
Stéphane Blanchonnet,
Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux,
Aristide Leucate, Frédéric Wincler
Culture :
Monique Beaumont,
Anne Bernet, Renaud Dourges, Gaël Fons,
Norbert Multeau, Jean d'Orniac,
François Roberday, Alain Waelkens
Histoire :
Yves Lenormand, Laure Margaillan,
René Pillorget, Francis Venant
Art de vivre : Pierre Chaumeil
Chroniques :
François Leger, Jean-Baptiste Morvan
Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

» DÉLOCALISATION

Nyse Euronext déserte la France. D'ici 2010, l'opérateur boursier fera migrer à Londres son système



informatique de cotation des marchés d'actions et d'obligations. Celui-ci était hébergé à Aubervilliers, qui accueillera demain les sauvegardes des ordinateurs recevant les ordres outre-Manche. Quant au site de Suresnes, qui assurait jusqu'ici les sauvegardes d'Aubervilliers, il sera fermé. (La Tribune @, 22/07/09)

» CRISE LAITIÈRE

France et Allemagne ont accueilli avec réserve le rapport de la Commission européenne sur la situation de la filière laitière publié le 22 juillet. Dans un communiqué commun, elles demandent l'augmentation des restitutions à l'exportation pour le

beurre, la poudre et les fromages, « sans pour autant perturber les marchés les plus sensibles dans les pays en voie de développement » ; par ce biais, les exportations sont subventionnées de façon à écarter les excédents. Les États suggèrent également le gel de l'augmentation des quotas laitiers. Les ministres européens de l'Agriculture en discuteront le 7 septembre.

» ÉNERGIE

Préoccupée par l'indépendance énergétique de l'UE, la Commission a proposé un nouveau règlement le 16 juillet. Celui-ci instaure, pour les approvisionnements en gaz, « une protection mutuelle entre les États membres, reposant sur un réseau de distribution interconnecté, la constitution de stockages transfrontaliers, etc. » (Euractiv, 20/07/09) Le Conseil sera appelé à statuer en décembre. D'ici là, les négociations se poursuivront avec l'Ukraine. L'Europe s'est accordée le 17 juillet avec des prêteurs internationaux : « Il s'agirait d'émettre des prêts pour aider Kiev à payer le gaz russe. » (Euractiv, 22/07/09) En échange,

l'Ukraine s'engagerait à relever le prix du gaz à usage domestique afin d'assainir les finances de sa compagnie gazière.

» CONCURRENCE

Microsoft est toujours dans le collimateur de Bruxelles, qui le soupçonne de tirer un avantage déloyal de l'intégration à Windows de son navigateur Internet Explorer. Selon la Commission européenne, le géant de Redmond lui aurait proposé d'installer « une fenêtre multichoix » pour dissiper ses accusations. (Les Échos @, 25/07/09)

» MATCH NUL

En pleine crise, les Bleus ne font plus (assez) rêver. Les droits de diffusion des matchs pour la période 2010-2014 faisaient l'objet d'un appel d'offre lancé par la Fédération française de football. Mais le prix de réserve qu'elle avait fixé n'a pas été atteint : « Les enchères déposées à la dernière minute le 15 juillet par TF1 et M6 seraient "largement inférieures" aux sommes proposées lors de la dernière mise à l'encaissement. » (Le Monde @, 17/07/2009)

❑ À VERSAILLES...

Le roi régnait, Sarkozy trébuche

Le malaise de Nicolas Sarkozy symbolise la fragilité de la République, privée de la continuité royale... L'agitation perpétuelle du chef de l'État est l'antithèse absolue d'un monarque qui sait prendre du recul et sortir de l'instant parce qu'il a le temps devant lui.

Le malaise qui a frappé Nicolas Sarkozy ce dimanche 26 juillet, lors de son footing dans les allées de Versailles, ne semble pas trop alarmant. Le président a quitté l'hôpital militaire du Val-de-Grâce ce lundi matin et seul un « repos relatif » lui a été prescrit par les médecins. La question reste de savoir si cet accident de santé a des causes cardiologiques comme le prétend le porte-parole de l'UMP Frédéric Lefebvre ; l'Élysée dément et parle de « malaise lipothymique » dû à un effort soutenu sous une forte chaleur. De toute façon, l'alerte doit être prise au sérieux...



« Ceux qui observent depuis plus de deux ans le rythme auquel vit le chef de l'État ne sont guère étonnés. »

Frénésie monocratique

Ceux qui observent depuis plus de deux ans le rythme auquel vit le chef de l'État ne sont guère étonnés. Son agenda, disent ses proches, est une vraie course contre la montre. Se moquant souvent de ses prédécesseurs qu'il traite de « rois fainéants », il entend, lui, donner l'image d'un hyper-président qui se lève tôt, ignore le dimanche et se montre sans cesse en action : un discours par ci, une réception par là, un conseil des ministres entre deux déplacements en province, un coup d'aile à New York pour applaudir le filet de voix de Carla... Il veut être présent partout et être tous les ministres à lui seul.

Outre le fait que l'agitation perpétuelle peut lui jouer de vilains tours, nous avons souvent dit qu'elle nuit gravement à la dignité de la fonction présidentielle. Un touche à tout, toujours dans la mêlée, joue de moins en moins son rôle d'arbitre au-dessus des partis, rôle qui doit revêtir un aspect quelque peu hiératique pour en imposer. En ce sens, le monocrate Sarkozy est l'antithèse absolue d'un monarque qui sait prendre du recul et sortir de l'instant parce qu'il a le temps devant lui. Il est d'ailleurs assez piquant

que ce soit dans le parc de Versailles où les rois régnaient en majesté, que le monocrate républicain soit venu trébucher...

Ce n'est pas en courant que les rois capétiens firent la France, mais en courant M. Sarkozy la défait et l'entraîne dans une frénésie de rendement qui emporte nos traditions religieuses, familiales et professionnelles, comme par exemple le repos dominical. C'est pourquoi le fait qu'il donne tant de sa personne dans l'accomplissement de sa tâche nous laisse totalement indifférents.

Sérénité monarchique

Nous trouvons une autre dimension de réflexion dans cette chute même passagère et bénigne du président. Elle illustre la fragilité d'un chef d'État qui n'est qu'un homme seul, et, du même coup, la fragilité de l'État qui repose uniquement sur lui. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, un mal plus fort avait frappé M. Sarkozy, dans quel état se retrouverait subitement la France, obligée de précipiter une nouvelle élection présidentielle avec campagne toujours dévastatrice, et foire aux

charognards pressés d'occuper la place... ? Il n'est pas bon qu'un individu seul, même s'il se croit exceptionnel, même s'il est génial, s'identifie à l'État, car il peut à tout instant, comme tout homme, au moment où il s'y attend le moins, être victime d'un accident.

Danger beaucoup moindre quand le pays est en monarchie héréditaire, car alors non seulement la succession est assurée par les lois fondamentales, mais l'individu-roi, pris dans toute une lignée, est ce qu'ont été ses pères et ce que seront ses fils, sa personne compte moins que sa famille, sa disparition ne met pas en péril l'État lui-même.

Alors que dans ce numéro d'août, traditionnellement, Jean-Philippe Chauvin rappelle nos raisons pour la monarchie (voir pages 12 et 13), il est instructif de mettre en parallèle l'anxiété plus ou moins avouée des Français devant un président trop surmené et la sérénité avec laquelle une monarchie surmonte les accidents naturels de l'existence. Or cette monarchie qui aurait tant à apprendre au « petit nerveux » (comme disent les chansonniers) de l'Élysée, nous aimerions dire qu'« il nous la faut pour cet été »

comme chantent les Camelots du roi. Du moins nous la faut-il pour l'après-sarkozysme, quand la France dressera le bilan d'un activisme stérile.

Écoutons M^{gr} le comte de Paris, duc de France, appeler les Français à sortir de la « caverne » économiste et affairiste où ils vivent : « La mission d'un Prince de la Maison royale de France, la mienne, est d'ouvrir les portes et les fenêtres pour que la lumière puisse jaillir dans cette caverne. Il me faut indiquer des voies à ceux qui le désirent pour sortir de ce monde sans repères [...] Les Français sont riches en projets politiques, culturels et scientifiques, témoignage de la pluralité de notre pays et porteurs de leurs espérances. À cet égard, un Prince de la Maison royale de France doit demeurer le ferment d'équilibre et d'unité de cette diversité. Plus nous serons conscients de la dignité de l'homme et du rôle de chacun au sein de ces communautés, plus nous saurons répondre à la mission dynamique de la France en Europe et dans le monde. » (Site de l'Institut de la Maison royale de France)

Paroles royales

Le printemps dernier a été le printemps des lys de France grâce au mariage à Senlis, en pleine terre capétienne, du prince Jean, duc de Vendôme, dauphin de France, et Philomena de Tornos. Le prince annonce la sortie en octobre de son ouvrage : *Un Prince français*. On a appris en outre il y a quelques jours que Philomena et lui attendent un heureux événement. Qui pourrait dès lors nier que la monarchie soit ouverte à l'avenir ?

Le prince Jean parle et agit, il se prépare à assumer, après son père, le destin d'une France moderne. Nous l'avons entendu proclamer ses convictions le 20 juin dernier sur KTO. Avec lui, on est loin de l'agitation économiste et

matérialiste dans laquelle M. Sarkozy épuise sa santé. Le prince, lui, parle sereinement de ce qui est : il se soucie de l'avenir de la famille française, de son unité, de sa prospérité. Il remet à sa place le travail : « Ne soumettons pas nos vies à la tyrannie de l'argent-roi et du time is money. Parce que l'homme est bien plus qu'un consommateur, parce que la vie respecte le travail, mais est aussi bien plus que le travail, sauvons le dimanche. » (décembre 2008)

Le prince constate aussi que l'Europe que nous fabriquent les technocrates manque d'âme, parce que le Charte des droits fondamentaux sur laquelle on entend la fonder « est foncièrement individualiste. Elle dissout les solidarités et les communautés naturelles [...] Si nous voulons qu'elle résiste aux tempêtes, il nous faudra fonder l'Europe sur quelque chose de plus solide. Non sur l'utopie, mais sur la Vérité. » (14 février 2008)



Le prince Jean de France duc de Vendôme

On trouve dans les déclarations et les écrits du prince une ambition pour la France : « Il suffirait pourtant de peu de chose pour que les Français retrouvent confiance [...] Surtout, qu'on leur parle de leur pays, de son histoire, qui est grande et dont ils doivent être fiers, et de leur avenir qui le sera si nous restons fidèles à ce que nous sommes. Il suffirait d'avoir pour la France une vision, qui fait aujourd'hui défaut. » (juin 2008)

Voilà des propos qui prouvent que l'on peut faire de la politique autrement que M. Sarkozy - une politique non fondée sur l'esbroufe et le tape-à-l'œil, et en fin de compte, moins périlleuse à conduire. Redisons-le sans cesse : à la France il faut un roi !

MICHEL FROMENTOUX

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

Aux amis d'AF...

Merci aux amis qui ont répondu à notre appel du dernier numéro de L'AF 2000, pour faire face aux problèmes de trésorerie qui resurgissent comme chaque année à la période des vacances.

L'un d'eux a adopté la suggestion "Un euro par jour" pour le journal et nous envoie un trimestre (90 euros).

Un autre reconduit l'opération "Cent euros pour l'AF" ; Un ami

généreux les multiplie par dix. « Enfin une bonne nouvelle ! » nous écrit de son côté une fidèle lectrice de Bourgogne, toute joyeuse d'apprendre l'heureux événement attendu par le prince Jean et son épouse, et qui nous envoie pour exprimer sa joie une nouvelle souscription pour le journal.

Amis d'AF, il faut que vous soyez nombreux à les rejoindre. La vie

du journal dépend de vous. Pen- sez-y : la souscription est indispensable pour les journaux d'opinion. Merci d'avance et bonnes vacances !

MARIELLE PUJO

* Prière d'adresser vos dons à M^{me} Geneviève Castelluccio, L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

LISTE N° 9

Virements réguliers : Marius Guigues, 10,68 ; M^{me} Françoise le Groignec, 15,24 ; M^{me} Yvonne Peyrerol, 15,24 ; M^{lle} Annie Paul, 15,24 ; M^{me} du Plessis Argentré, 25 ; Vincent Claret-Tournier (2 mois), 30 ; M^{me} Françoise Bedel Giroud, 30,49.

"Un euro par jour" : Louis Morret, 90 ; Henri Morfin, 32.

Jean-Pierre Lamy, 1 000 ; Jacques Lamonerie, 100 ; droits d'auteur P.P., 24,33 ; Jean-Pierre



Plénat, 22,50 ; M^{me} Marie-Christine de Lacrosse, 150 ; anonyme de Bourgogne, 50.

Total de cette liste : 1 610,72 €
Listes précédentes : 6 444,17 €
Total : 8 054,89 €

» SÉVÉRITÉ

Plains de sagesse, les députés ont proposé que les petits excès de vitesse (moins de 5 km/h) soient punis d'une simple amende, sans retrait de points. Mais le gouvernement a rejeté l'amendement, promettant "toujours plus de sévérité sur les routes". À défaut d'avoir su tenir ses promesses en matière de sécurité, Nicolas Sarkozy est bien décidé à continuer de terroriser les automobilistes.

» LIBERTÉS

Pour que le Syndicat de la magistrature se joigne à une trentaine d'organisations pour dénoncer « l'alarmante banalisation des atteintes aux droits et libertés », la situation doit être préoccupante. À défaut de vrais résultats sur le terrain de la délinquance ou concernant les banlieues, la police est montrée du doigt en raison de « gardes à vue abusives », « contrôles au faciès », recours au flash-ball ou aux pistolets à impulsion électrique Taser...

» SERVICES

Entre le service de l'État et l'argent, la nouvelle génération de politiques ne cache pas son choix. Jean-François Copé avait été montré du doigt parce qu'il cumulait mandats électoraux et emploi. Rachida Dati, maire du 7^e arrondissement de Paris et député européen, trouve le temps de travailler pour un cabinet d'avocats américain et d'effectuer des missions sur la diversité pour le compte de grandes entreprises...

» BOUCLIER

Pour justifier le bouclier fiscal, on avait évoqué l'exil de Johnny Hallyday et le calvaire des petits paysans propriétaires terriens sur l'île de Ré. Deux ans plus tard, Johnny n'est pas rentré et on apprend que 99 % des 578 millions d'euros d'économies réalisées par les bénéficiaires du bouclier fiscal ont profité à des contribuables assujettis à l'impôt sur la fortune. Pas vraiment des petits propriétaires terriens...

GUILLAUME CHATIZEL

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?



Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !

BULLETIN D'ABONNEMENT EN PAGE 13

MOSQUÉES

LAISSER LES MUSULMANS SE PRENDRE EN MAIN



Lu sur le site Al Kanz, "portail des consommateurs musulmans" :

« Ce vendredi 17 juillet le tribunal administratif de Grenoble a invalidé le projet de construction d'une nouvelle mosquée, après avoir en mars dernier suspendu le permis de construire délivré en décembre 2008 par la mairie d'Annecy. Ce même tribunal avait déjà en mai 2008 annulé un premier permis de construire qui a contraint l'association en charge du projet, Nouvel Avenir, à repenser l'architecture de la mosquée : le bâtiment

perdait cinq mètres en hauteur. C'était peine perdue : la mairie aurait délivré un permis de construire sans tenir compte des règles en matière de PLU (plan local d'urbanisme)... » Déjà les riverains reprochaient aux autorités municipales d'offrir à l'association Nouvel Avenir une subvention déguisée. D'où ce commentaire : « *Avérée ou non, cette pratique est très largement répandue chez les représentants de l'État, qui dans le même temps quand ils sont à Paris n'hésitent pas à dire tout le mépris qu'ils ont des musulmans, comme on a pu le constater avec la polémique autour de la burqa.* »

CLIENTÉLISME ISLAMOPHILIE

La question dépasse le cas d'Annecy. D'où cette bonne question : « *C'est la dignité des musulmans qui est en jeu. Combien de temps encore vont-ils céder aux sirènes d'élus rompus au clientélisme et à l'islamophilie électoraliste ? Que faut-il pour que les musulmans cessent de quémander de l'aide alors même qu'ils ont largement les moyens financiers de construire en toute indépendance leurs propres édifices religieux ? Comment peuvent-ils continuer à nourrir les desseins carriéristes de tous ces députés (et/ou) maires qui n'hésitent pas à vomir sur l'islam et les musulmans au nom de la laïcité, cette même*

laïcité qu'ils bafouent allègrement en offrant des terrains pour la construction de mosquées ou en finançant d'une manière ou d'une autre la construction des bâtiments ? Pour être respectés, il faut être respectables. »

DES PROJETS TITANESQUES

La conclusion s'impose : « *Au fond, les musulmans n'ont pas besoin de toutes ces subventions et autres financements. Ce dont ils ont besoin, c'est de se prendre réellement en main et de rompre avec cet état d'esprit très français qui consiste à tout attendre de l'État. Depuis plusieurs années, les projets de mosquées-cathédrales, comme d'aucuns les appellent, fleurissent dans tout l'Hexagone. [...] Or, les responsables de ces projets titanesques ne sont ni disposés ni formés à une telle révolution des mentalités. Et c'est ainsi que [...] les musulmans vont de compromission en compromission fermant les yeux sur le mépris dans lequel les tiennent leurs "partenaires" officiels.* »

Voilà quelques faits prouvant que la démocratie est par nature incapable d'aborder de façon lucide et honnête les questions soulevées par l'afflux, qu'elle a tant favorisé, d'immigrés musulmans en France... ■

* www.al-kanz.org/2009/07/14/annecy-mosquee/

NICOLAS SARKOZY ET LA MER



EN VISITE au Havre le 16 juillet, le président de la République s'est engagé à « réparer un oubli historique » : « *Je suis venu vous dire que la France devait cesser d'ignorer le formidable destin maritime qui est le sien.* » En effet, « *notre pays possède le deuxième territoire maritime mondial derrière les États-Unis* »,

mais « *il lui faut une volonté politique permanente pour aller vers l'océan* ». Nicolas Sarkozy croit pouvoir l'incarner ; l'engagement de la réforme portuaire est censé en témoigner.

Entre autres objectifs, le chef de l'État entend « *doubler la part de marché des ports français dans les conteneurs, pour la porter à 12 %* » en Europe.

De nouvelles infrastructures ferroviaires pourraient y contribuer : « *Il n'est pas admissible que Le Havre n'évacue que 9 % de ses conteneurs par le fer contre 38 % à Hambourg.* » Par conséquent, « *au-delà du lien fluvial, il convient d'inaugurer à présent un transport rapide [...] qui reliera Paris au Havre par Nantes et Rouen en une heure et quart* ». Le président souhaite ouvrir une

école supérieure de formation maritime, et « *renforcer résolument l'action de l'État en mer* », « *en créant une fonction "gardes-côtes" pour organiser la mutualisation des moyens* ».

TECHNOCRATIE ?

Au risque de scandaliser les pêcheurs, il annonce une protection accrue des ressources naturelles. Les aires protégées pourraient passer, de moins de 1 % des mers sous souveraineté française aujourd'hui, à 10 % en 2010 et 20 % en 2020. Nicolas Sarkozy plaidera pour l'interdiction du commerce du thon rouge auprès des instances internationales. C'est « *une rupture fondamentale que je vous propose* » : « *Le temps est venu, je crois, de fonder la totalité de*

nos décisions politiques de gestion des ressources marines sur la base d'avis scientifiques fiables, indépendants et partagés. » Le président se livrerait-il à une apologie des quotas de pêche européens, dont son ministre Michel Barnier avait pourtant contesté les modalités d'application ?

« *Plus largement, les océans sont l'exemple même d'un bien commun de l'humanité* », poursuit le chef de l'État ; « *nous ne pourrions [le] gérer durablement que dans un cadre mondial renforcé* ». Voilà qui pourra alimenter les débats agitant les catholiques troublés par l'appel du pape en faveur d'une « *gouvernance de la mondialisation* »... D'ici la fin de l'année, un "Livre bleu" définira plus précisément la politique maritime de la France. Affaire à suivre. ■

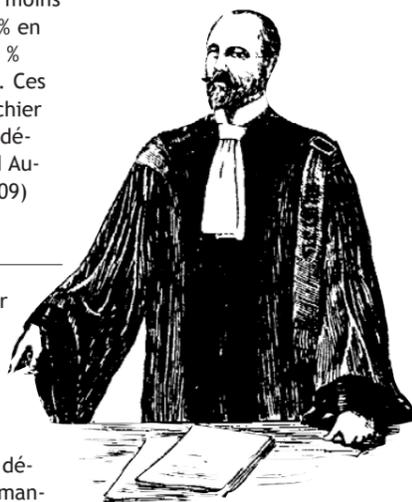
» PUDEUR

Auteurs d'une étude sur les statistiques de l'immigration, Michèle Tribalat et Bernard Aubry sont confrontés aux réticences de l'INSEE qui préférerait, selon eux, « *ne pas informer plutôt que de risquer de publier une nouvelle sensible* ». Fouillant dans les recoins de l'Institut, on découvre que les jeunes comptant au moins un parent étranger sont 37 % en Île-de-France, et plus de 60 % dans une vingtaine de villes. Ces chiffres s'appuient sur un fichier laissé à l'abandon depuis le départ en retraite de Bernard Aubry... (Marianne2 @, 22/07/09)

» INDÉPENDANCE

Ilan Halimi avait été tué par "le gang des barbares" en janvier 2006. À l'issue du procès des agresseurs, un verdict fut rendu le 10 juillet. Quelques jours plus tard, le garde des Sceaux a déclenché la polémique en deman-

dant au procureur général de faire appel des condamnations inférieures aux réquisitions. Une atteinte à l'indépendance de la justice ? Michèle-Alliot Marie était dans son droit, rappelle M^e Eolas. Il pointe plutôt l'inconséquence de l'exécutif : « *la faute de MAM* » serait surtout d'avoir agi en valet des victimes ». (Journal d'un avocat @, 15/07/09)



» TECHNOPHOBIE

Le général Desportes ne veut pas « *réver américain* ». Directeur du Collège interarmées de défense, il signe un article dans la revue Politique étrangère : « *Si, malgré des budgets de défense très inférieurs aux budgets américains, les armées européennes persistent à se doter d'équipement de norme technologique américaine, il y a fort à parier que, dans peu d'années, les forces européennes dans leur ensemble devront abandonner des pans entiers de leurs capacités militaires.* » (Secret Défense @, 22/07/09)

» INDIGNATION

La Jeanne-d'Arc sera-t-elle démantelée en Angleterre ? En décembre, le porte-hélicoptère - qui fut provisoirement baptisé Résolue - quittera Brest pour son quarante-cinquième et dernier tour du monde. Ensuite, il pourrait être démantelé, peut-être par le Britannique Able UK déjà

chargé de désosser le Clemenceau. « *C'est l'option la plus rationnelle financièrement, tous l'admettent* », constate Gaëlle Dupont. « *Mais quand les*



tripes parlent, c'est autre chose. "Un navire découpé en morceaux, c'est un navire dénaturé", dit un officier. Et en Angleterre, c'est encore pire. Les marins voient déjà leur chère Jeanne "brûlée", "martyrisée", "démembrée" par les Anglais "une deuxième fois". Ils trouvent cela "triste", "pénible", voire "inimaginable"... » (Le Monde @, 13/07/09)

❑ SOCIÉTÉ

Les sénateurs à la lanterne !

Par six voix de majorité, le Sénat a adopté la loi multipliant les dérogations contre le repos dominical. Désormais, la balle est dans le camp du Conseil constitutionnel. Retour sur les derniers épisodes de la bataille parlementaire.

Comme nous pouvions le prévoir avec regret dans notre dernier numéro, les députés ont voté, de justesse, le mercredi 15 juillet par 282 voix contre 238, la loi sur le travail du dimanche. On comptait sur la Chambre Haute pour au moins freiner (à un "train de sénateur"... les ardeurs antichrétiennes des courtisans de Nicolas Sarkozy. On a même cru un temps que, ce mercredi 22 juillet, au palais du Luxembourg la gauche parviendrait à faire passer l'un de ses 140 amendements qui eût bloqué la machine en nécessitant une commission mixte interparlementaire pour rédiger un nouveau texte...

Un peu de finesse

Une fois n'est pas coutume, reconnaissons que les élus socialistes et communistes ont su trouver les formules justes. Même Martine Aubry réussit à montrer un peu de finesse : « Nous demandons le respect du dimanche pour que chacun, croyant ou non croyant, puisse le consacrer à son ouverture aux autres, à toutes les activités non marchandes qui font la grandeur de notre société. » Plusieurs autres voix se sont élevées pour défendre le dimanche, ce jour que les Français doivent avoir en commun pour se donner à la famille, aux amis, aux loisirs, aux activités culturelles, à la transmission entre générations... Ce jour-là, la gauche française n'était pas « la plus bête du monde », tandis qu'à droite, en dépit de l'UMP Marie-Thérèse Hermange qui a osé crier (citée



La République fait place au "temps marchand".

par le site du Salon Beige) : « Le dimanche c'est le jour du rendez-vous avec l'autre, pour les chrétiens, le Christ appelle à un rendez-vous », peu d'élus du parti du président eurent le courage de résister.

Majorité étriquée

C'est ainsi que dans la nuit du 22 au 23, les sénateurs ont voté la loi sans la moindre modification, à une majorité, reconnaissons-le, plus étriquée qu'à l'Assemblée nationale. 165 contre 159 : si seulement six élus avaient eu quelque chose dans le ventre, le dimanche aurait été sauvé. La démocratie, c'est cela : tout se joue comme sur un coup de dés... Là-dessus, députés et sénateurs se sont souhaités bonnes vacances. Gageons que tous n'iront pas bron-

zer la conscience tranquille... Plus que jamais envoyons-les "à la lanterne" !

Une loi inapplicable

Faut-il pour autant baisser les bras ? Point du tout ! Il reste un espoir. Le Conseil constitutionnel est d'ores et déjà saisi par les parlementaires socialistes, lesquels ont un argument de poids pour attaquer la loi : selon le texte voté, comme nous le disions dans le dernier numéro, les salariés travaillant le dimanche dans un périmètre déclaré d'usage de consommation exceptionnelle (PUCE) toucheront une rémunération double, tandis que les autres, ceux des zones déclarées touristiques et thermales, ne recevront aucune contrepartie obligatoire. Ces der-

niers seront donc à la merci du bon vouloir de leurs employeurs, maîtres absolus des jours et des heures, qui pourront les traiter en esclaves... Cette inégalité entre salariés est absolument contraire au droit du travail.

Le Conseil constitutionnel devra examiner cet argument comme aussi celui du manque de lisibilité d'une loi qui définit mal quelles communes ont le droit de se déclarer zones touristiques. À tout le moins, apparaissent déjà les énormes difficultés d'application de la loi ficelée à la va-vite seulement pour ne pas déplaire au capricieux locataire de l'Élysée qu'anime une malade frénésie antichrétienne....

Tyrannie

De toute façon, quoi qu'en pense le Conseil constitutionnel, disons-nous bien qu'une loi aussi contraire au bien commun ne mérite aucun respect et que contraindre quiconque à lui obéir relèverait de la tyrannie. Faire du fric le dimanche est de l'ordre de la loi écrite qui passe, se reposer l'âme et l'esprit ce jour-là est de l'ordre de la loi non écrite qui demeure ; Antigone nous montre depuis l'Antiquité que cette dernière vaut tous les sacrifices.

Contre le "temps marchand", contre le primat de l'économique sur l'humain, contre cette volonté d'empêcher les Français de vivre au rythme de leur famille, un front du refus ne manquera pas de se créer, dans le but d'envoyer cette loi inique « au placard » selon l'expression de Civitas¹ qui organise déjà la riposte. Une fois de plus, en matière sociale, les chrétiens, héritiers des catholiques sociaux qui défendirent jadis les ouvriers contre le grand capital, doivent faire entendre leur voix, une voix qui n'est en rien celle de la "droite"...

MICHEL FROMENTOUX

1 - secretariat@civitas-institut.com

» MALÉDICTION

Victime d'un calendrier parlementaire trop serré, la loi "Hadoopi 2", censée réprimer le téléchargement illégal sur Internet, ne sera pas votée avant la rentrée par l'Assemblée nationale. Son examen est une malédiction pour l'UMP : le 21 juillet, faute de majorité, les travaux de la commission des Affaires culturelles ont été reportés dans l'après-midi. (Le Monde®, 21/07/09)

» AVEUX

Omar Ba est-il un affabulateur ? Le Monde l'en avait ouvertement accusé... Cet "Africain contre l'immigration" s'explique dans une lettre ouverte : « J'ai arrangé ma biographie parce que je pensais que cela aurait plus d'impact. J'ai eu tort et j'en fais les frais aujourd'hui. [...] En tant qu'Africain, je plaide pour une critique libre et décomplexée de l'homme africain. Je persiste et signe : la ruée de sa jeunesse vers les pays du Nord est loin d'être le meilleur remède à nos maux, ni d'ailleurs l'accusation perpétuelle desdits pays. Il est dans une prise de responsabilité de l'Afrique et des Africains. Je déplore que ma biographie ait complètement occulté ces réflexions développées dans l'essai que j'ai publié chez Max Milo éditions. » (F. Desouche®, 17/07/09)

» LEPENISATION ?

Interpellant les femmes portant la burqa, Elisabeth Badinter s'interroge : « Pourquoi ne pas gagner les terres saoudiennes ou afghanes où nul ne vous demandera de montrer votre visage... ? » (Le Nouvel Observateur, 09/07/09) Cela rappelle ce vieux slogan : « La France, tu l'aimes ou tu la quittes. »

» CASSATION

Condamné pour contestation de crime contre l'humanité, Bruno Gollnisch avait obtenu gain de cause le 23 juin auprès de la cour de Cassation. La teneur de l'arrêt est désormais connue. Aux yeux des juges, faute d'avoir été rapportés de façon suffisamment précise, les propos incriminés - « des bribes de réponses à une série de plusieurs questions [...] mises bout à bout dans le désordre » - ne permettaient pas de reconnaître la constitution du délit. D'autant que la cour d'appel de Lyon en avait éclairé le sens à partir d'autres citations, statuant en conséquence « sur des faits nouveaux » sur lesquels l'accusé « n'a pas été mis en mesure de se défendre ».

LA CORSE DOIT PARLER FRANÇAIS

Le français restera la langue officielle en Corse comme en toute autre province de France.



28 sur 47 conseillers à l'Assemblée de Corse ont ce mardi 21 juillet rejeté la motion déposée par Jean-Guy Talamoni, chef de Corsica Nazione indépendante, visant à donner un statut d'officialité à la langue corse. La majorité a fait valoir, pour repousser cette proposition, qu'un tiers seulement de la population de l'île parle corse. Bien sûr les indépendantistes crient haro sur le jacobinisme... Vieux débat entre la langue du pays et les langues régionales. À

l'Action française, nous avons toujours reconnu, à la suite de Frédéric Mistral et contre les jacobins, que les langues des terroirs, porteuses de toute une histoire, sont un élément essentiel du patrimoine national. Il faut qu'elles restent vivantes dans l'enseignement, dans les traditions locales, dans la création artistique.

PAS DE CONCURRENCE

Il ne s'ensuit pas qu'on doive leur donner une officialité qui les mettrait en concurrence avec la langue nationale. Refuser cela n'est pas du jacobinisme, c'est tout simplement reconnaître que la langue de communication doit rester la même pour tous, pour le bien de tous. Toute mise en concurrence en ce domaine ne pourrait qu'entraîner une déchirure du tissu national aussi fatale à l'unité française qu'à l'épanouissement dans la paix des régions de France. Les indépendantistes ne travaillent pas dans l'intérêt de l'île de Beauté. ■

GRIMAUD & COHN-BENDIT

Maurice Grimaud, préfet de police de Paris durant les événements de mai 68, est décédé très discrètement ce jeudi 16 juillet à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Tout le monde politique s'empresse aujourd'hui de lui rendre hommage, reconnaissant que par son sang-froid, par sa modération, par sa façon de "dialoguer", il a épargné sans doute à Paris un bain de sang. En fait, sensibilité de gauche ou pas, il a agi en serviteur de l'État dont le rôle était essentiellement de tout faire pour garder la capitale dans l'ordre et la paix.

Né à Annonay (Ardèche) le 11 novembre 1913, du temps où son grand-père, Antoine Grimaud, était le premier magistrat de la ville avant d'en être l'historien, Maurice Grimaud tenta des études littéraires, mais il s'orienta vite vers la carrière préfectorale,

puis à la Sûreté nationale. C'est ainsi qu'il se trouva du 27 décembre 1966 au 13 avril 1971, préfet de police de Paris. Il acheva sa carrière en 1992 en tant de médiateur de la République avant de se retirer dans son Ardèche natale.

RENCONTRE CHALEUREUSE

Il n'a certes jamais caché ses idées de gauche. Ces dernières années, il avait même rencontré chaleureusement le meneur des étudiants incendiaires d'il y a plus de quarante ans, Daniel Cohn Bendit. Ce dernier ne doit sa notoriété révolutionnaire encore actuelle, dont il use et abuse, qu'à la modération de Maurice Grimaud qui eût pu le faire mettre hors d'état de nuire. Ce que la police ne pouvait peut-être pas, une politique digne de la France l'aurait dû. Le fait que cet homme plastronne encore sur les estrades et les écrans montre que nous baignons encore dans l'esprit soixante-huitard. ■

» CANDIDATURE

L'Islande a déposé officiellement sa demande d'adhésion à l'Union européenne le 17 juillet. Le pays est déjà membre de l'Espace économique européen et de l'espace Schengen. Jusqu'alors, il aurait écarté la perspective d'une adhésion pour échapper aux quotas de pêche. L'adoption de l'euro serait désormais son principal objectif. (Coulisses de Bruxelles ©, 19/07/09)

» RÉCRÉATION

Conforté à la tête du PPE au Parlement européen, le Français Joseph Daul se croit dans une salle de classe. Il suggère que les pays n'ayant pas ratifié le traité de Lisbonne au moment de la formation de la prochaine Commission soient privés de commissaire. Ainsi paieraient-ils directement la conséquence du *statu quo* institutionnel... « C'est comme ça qu'on punit les mauvais élèves, non ? » Parmi les cancracs figure la Pologne, dont le président Lech Kaczynski a annoncé qu'il signerait le traité « le jour même » où serait proclamée la victoire du "oui" en Irlande.

» SOUVERAINISME

Selon la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, le traité de Lisbonne est compatible avec la loi fondamentale allemande, mais sa ratification nécessite un renforcement préalable des pouvoirs du parlement national. Dans un communiqué, Jacques Myard regrette « que la France n'ait pas exigé les mêmes conditions d'application du traité ». Selon lui, il résulterait de cet arrêt « une inégalité entre les signataires » justifiant « une renégociation totale du traité ». Nous ne saurions souscrire aux motifs appuyant cette exigence, en dépit de la sympathie que nous inspire le député des Yvelines. Sa réaction illustre, à nos yeux, les ambiguïtés du souverainisme, conduisant ici à réclamer un rééquilibrage des institutions françaises par l'entremise... d'une uniformisation européenne ! C'est la conséquence, somme toute logique, de la confusion entretenue dans le combat pour la "souveraineté nationale". Au sens où l'entendait Maurras, rappelons que celle-ci était indéfendable. L'expression suggère que la France est souveraine par elle-même : cela conduit naturellement au mythe de la souveraineté populaire et, plus concrètement, à la dénonciation du "déficit démocratique" européen, stigmatisant l'influence croissante des gouvernements qui contournent les parlementaires. Mais un État libéré de leur pression ne serait-il pas davantage "souverain" ? Cherchez l'erreur !

G.D.

□ A400M

Une défense européiste

L'idéologie prend parfois la défense en otage. Les déboires de l'Airbus A400M, développé sous la bannière de la coopération européenne, illustrent un phénomène dénoncé par le journaliste Jean-Dominique Merchet.

Réunis au Castellet le vendredi 24 juillet, les sept partenaires du programme A400M¹ se sont donné six mois pour renégocier le contrat les liant au groupe EADS. Celui-ci avait annoncé le 9 janvier que les premiers avions ne seraient pas livrés avant fin 2012, avec un retard de trois ans au moins. L'industriel reconnaît sa difficulté, voire son incapacité, à satisfaire à toutes les exigences du cahier des charges.

Polyvalence

Ces déboires inquiètent l'armée, confrontée au vieillissement de ses appareils de transport, anticipé de longue date : la formalisation du besoin à l'origine du projet A400M remonte à 1984. Cinquante avions ont été commandés par la France. Sans eux, selon les sénateurs Jacques Gautier et Jean-Pierre Masseret², « la capacité de projection tactique à 1 000 km en cinq jours, actuellement de l'ordre de 5 000 tonnes (soit 1 500 militaires avec leur équipement et leur autonomie) passerait, en 2012, à moins de 3 000 tonnes, voire 2 500 tonnes. » Il faudra supporter le coût des solutions palliatives (remise à niveau d'avions en fin de vie, achats ou locations), et les conséquences d'un moindre entraînement des équipages.

Enfin aux commandes de l'A400M, ceux-ci bénéficieront d'un appareil à la polyvalence inédite : son rayon d'action, sa capacité d'emport et sa vitesse conviendront aux missions stratégiques ; susceptible d'opérer sur terrain meuble, à basse altitude et faible vitesse, il répondra également aux exigences tactiques ; il pourra aussi participer à des ravitaillements en vol. Embarquant une technologie de pointe, il exploitera le « plus puissant turbopropulseur développé en Occident », selon l'expression de Noël For-



Un avion sans concurrence... dont on attend toujours le premier vol.

geard. L'avion cumule les ruptures technologiques. Pourtant, Airbus Military s'était engagé à le développer « à un prix très bas, dans des délais très courts, et sans programme d'évaluation des risques ». L'industriel a sous-estimé l'ampleur du défi ; aux yeux des parlementaires, sa première erreur fut « de penser qu'un avion de transport militaire tactique équivalait à un avion de transport civil "peint en vert", bref qu'il s'agissait de construire un Airbus comme les autres et que les compétences acquises en matière de certification civile seraient un atout substantiel », voire suffisant.

Une gouvernance inefficace

EADS a pâti, en outre, d'une mauvaise organisation de ses filiales, conduisant à « une mobilisation insuffisante des forces vives d'Airbus ». En effet, « AMSL était placée dans une situation intenable vis-à-vis d'Airbus : en tant que filiale, elle devait exécuter ses ordres ; en tant que

responsable industriel du programme, elle devait pouvoir mobiliser les unités de production de la société mère. » Cela dit, Louis Gallois nuance l'échec de son groupe, d'autant que les retards sont monnaie courante dans l'industrie d'armement : « On ne connaît pas de programme de ce type livré en moins de douze ans. [...] Si nous livrions l'avion dans une amplitude de dix ans, nous serions encore la référence dans ce domaine. »³

Divergences

Réunis dans l'Organisation conjointe de coopération en matière d'armement (Occar), les États impliqués ont entrepris une collaboration délicate, sinon hasardeuse. Ils avaient opté pour une approche commerciale, consistant, selon l'explication des sénateurs, « à délivrer, au terme d'une phase unique pour le développement et la production, un nombre fixe d'avions - 180 - à un prix indexé, mais ferme : 20 milliards d'euros aux conditions économiques initiales ». Mais les prio-

NOUVELLES DU PE

Le Parlement européen a élu son président le 14 juillet. Le Polonais Jerzy Buzek a recueilli 555 voix sur les 644 suffrages exprimés ; Harlem Désir lui reprochait pourtant son hostilité à l'avortement, suscitant l'agacement de Daniel Cohn-Bendit : « Quels sont les pouvoirs de l'Union en [la] matière ? [...] Vous oubliez un peu vite qu'il nous a soutenu [...] contre la loi Hadopi. C'est ça le drame des socialistes français : vous avez des oreillettes [sic] idéologiques. » (Coulisses de Bruxelles ©, 17/07/09) Alain Lamassoure (UMP-PPE) présidera la commission du Bud-



get, Pervenche Bérès (PS-S&D) l'Emploi et les Affaires sociales, Éva Joly (Verts) le Développement... Un ancien de la DGSE prend la tête de la sous-commission Défense et Sécurité : Arnaud Danjean, qui fut conseiller auprès de Bernard Kouchner au Kosovo. Les eurodéputés français se sont disputés les postes clefs de la commission Agriculture, rapporte Euractiv © (21/07/09). En revanche, aucun ne siègera au Bureau, chargé d'administrer le Parlement au quotidien. Interpellé par Jean Quatremer, Joseph Daul assume son choix : « La délégation française du PPE s'en sort très bien, puisqu'elle obtient la présidence de la commission du budget et celle de la sous-commission de la défense.

Nous ne pouvions à la fois avoir ces postes et une vice-présidence. » (Coulisses..., 13/07/09) Signalons également la candeur de Corine Lepage découvrant la vie à Strasbourg : « Il y a [...] beaucoup de temps perdu. Le fait d'avoir tout le temps des réunions, des débats, est un peu étonnant. » (Euractiv ©, 21/07/09) Les Conservateurs et Réformistes européens ont dû compter avec la trahison d'Edward McMillan-Scott. Ce Britannique, qui ne partage pas l'euro-scepticisme de la plupart de ses collègues Tories, s'est fait élire vice-président contre le candidat investi par son groupe. Un mauvais coup porté avec la complicité des Verts ! (Coulisses..., 24/07/09) ■



rités divergeaient : le Royaume-Uni voulait acquérir des appareils au plus vite ; l'Allemagne surveillait le budget avec un calendrier élastique ; l'Espagne espérait surtout développer son industrie aéronautique ; quant à la France, elle souhaitait répondre à un besoin opérationnel, mais aussi « faire avancer l'Europe de la défense ». Au total, estiment les parlementaires, ces stratégies différentes « ont conduit à prolonger les négociations plus que de mesure », ainsi qu'à imposer des conditions contractuelles difficiles... En l'absence d'un État pilote, « le dialogue indispensable entre l'industriel et le donneur d'ordres a fait défaut », poursuivent-ils. « En outre, le principe du juste retour a été appliqué strictement, aussi bien pour le moteur que pour l'avion. » « Enfin, la faible capacité de l'Occar à prendre des décisions [...], le manque de dialogue entre EADS et les sous-traitants, ainsi que les problèmes d'organisation du consortium des motoristes ont conduit à retarder l'identification des problèmes et donc leur résolution. »

Une exception, l'A400M ? « Bien au contraire », proclame Jean-Dominique Merchet dans son dernier livre⁴. L'animateur du blog Secret Défense, collaborateur de Libération et conférencier occasionnel de la NAR, rapporte que « l'autre programme phare de la coopération européenne, l'hélicoptère NH90, souffre des mêmes maux ». L'industrie d'armement serait « victime de l'idée que plus on embarque de partenaires [...], mieux c'est » ; idée dont le seul mérite serait d'être européenne.

Réussite en solo

À l'opposé, l'auteur souligne la réussite du Rafale : « Très critiqué, le choix de jouer en franco-français apparaît aujourd'hui comme le plus rationnel, tant sur le plan des finances publiques que sur celui des besoins militaires. » Et de citer la Suède en exemple, qui produit des avions militaires et réussit même à en exporter : « Ce que la petite Suède sait faire, et plutôt bien, il n'y avait aucune raison que la France - six fois plus grande - ne puisse le réussir, n'en déplaise aux idéologues qui estiment, une fois pour toutes, que la France est trop petite. »

Fustigeant la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD), Jean-Dominique Merchet juge lamentables les multiples déclarations d'intention jamais suivies d'effet. On attribue certes quelques réalisations concrètes à la PESD, mais dont la di- »»»

»»» mension "européenne" serait souvent usurpée, comme en Bosnie : « En décembre 2004, l'opération militaire Althéa prend la suite de l'Otan. Pour plus d'efficacité, l'UE le fait néanmoins avec les moyens et capacités de commandement de l'Otan, dans le cadre des accords dits de "Berlin Plus". » Première mission navale entreprise sous l'égide de l'Union, l'opération Atalanta lutte avec succès contre la piraterie au large de la Somalie. Mais « "on ne déploie pas de bateaux exprès pour cette mission", explique-t-on à l'état-major de la Marine royale. "On a deux bateaux qui auraient été là-bas de toute façon dans le cadre de notre présence dans l'océan Indien." »

L'UE et les tâches ménagères

Autant d'exemples illustrant « la grande illusion de la défense européenne ». Avec un mépris teinté d'humour, Jean-Dominique Merchet observe que l'Europe « est conçue pour les temps ordinaires », ce qui s'avère à certains égards « bel et bon » : « Comme le disait l'inoubliable Paul Volponi des Tontons flingueurs, "les tâches ménagères ne sont pas sans noblesse". » Mais là où il est question « de vie et de mort », on entre dans une cour où « l'Europe ne joue pas et n'est pas prête de le faire ».

Ce petit livre, clair et concis, est un vrai réquisitoire. Pour l'étayer, l'auteur convoque Carl Schmitt et Joseph de Maistre. Ses arguments suffiraient-ils à prononcer la condamnation de l'UE ? Pas forcément, car la PESD apparaît bien marginale au sein de l'Union, dont l'ossature demeure le marché unique. Et si la défense témoigne des méfaits de l'idéologie européiste, celle-ci n'est pas le seul moteur de la construction européenne, où interviennent également des calculs d'intérêts. Cela dit, Jean-Dominique Merchet confesse volontiers un euroscepticisme plus prononcé que celui d'un Védrine, par exemple. Quant au souverainisme, « c'est un mot qui ne me fait pas peur » nous a-t-il confié, tout en se définissant plutôt comme un « gaulliste du 18 juin ».

GRÉGOIRE DUBOST

1 - Les États engagés dans le programme A400M sont les suivants : Allemagne (60 avions), France (50), Espagne (27), Grande-Bretagne (25), Turquie (10), Belgique (7) et Luxembourg (1). L'Afrique du Sud a commandé huit appareils et la Malaisie quatre.

2 - Jacques Gautier & Jean-Pierre Maseret : Rapport d'information sur les conditions financières et industrielles de mise en œuvre du programme A400M. Annexe au procès-verbal de la séance du 10 février 2009, 97 pages, disponible en téléchargement gratuit sur le site Internet du Sénat.

3 - Cité par Nicolas Gros-Verheyde : « Louis Gallois s'explique ». Europolitique, n° 3722, 26 mars 2009. Cf <http://bruxelles2.over-blog.com/>
4 - Jean-Dominique Merchet : Défense européenne, la grande illusion. Larousse, coll. "À dire vrai", 126 pages, 9,90 euros. Deux extraits sont en ligne sur le blog de l'auteur : <http://secretdefense.blogs.liberation.fr/>

IRAN

Rafsandjani promu ayatollah

Rafsandjani voudrait éclipser le guide Khamenei. Moussavi est en fait son homme de paille... Il tentera de s'imposer à la faveur de la crise secouant l'Iran. Les plus optimistes, ou naïfs, espèrent qu'il en sera le Gorbatchev.

Depuis le sermon prononcé le 17 juillet par Ali Akbar Khamenei Rafsandjani (auquel la presse occidentale décerne le titre d'ayatollah, comme naguère Khomeiny avait été baptisé imam), la crise politique iranienne revêt un nouvel aspect : un duel (à mort ?) entre les deux personnages apparemment les plus puissants du régime, le guide de la Révolution Khamenei et Rafsandjani, qui lorgne la fonction de l'autre.

Le requin

Les Iraniens l'appellent *kousseh*, "le requin", car ce mot présente un synonyme en persan, l'imberbe. Or, Rafsandjani est imberbe, et en souffrirait : un mollah sans barbe... Étrange personnage. Un vrai animal politique. Issu d'une famille modeste de Rafsandjan, d'où son nom, il était prédicateur avant la Révolution. Il travaillait également pour une agence à Téhéran qui l'envoyait percevoir des loyers ; on l'avait surnommé "mollah à sacoché". Avant l'arrivée au pouvoir des islamistes, par suite d'un pèlerinage en Irak, il s'était rapproché de Khomeiny, avait tenu des propos séditieux, fait un bref séjour en prison. Un séjour dont la durée augmente d'ailleurs régulièrement dans ses biographies officielles... Son épouse est une ancienne militante d'Amal libanais, entraînée dans les camps palestiniens.

Bon orateur, avec son léger accent, c'est lui qui annonça le 12 février 1979 à la télévision iranienne le triomphe de la révolution. Il devint immédiatement célèbre. Sa progression fut dès lors fulgurante : vice-ministre, puis ministre de l'intérieur, président de la République huit années durant. Il est actuellement à la tête de deux des plus importants organes du régime : le conseil de "discernement" et celui des "experts", chargé de désigner - voire



Rafsandjani a été proclamé ayatollah par l'Occident.

destituer - le "guide" de la Révolution. Rafsandjani est surtout un homme de réseaux. Il serait un des hommes les plus riches du monde. D'où les accusations de corruption. On peut deviner l'origine de sa fortune, qui serait placée en grande partie au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne. Il avait réalisé des placements immobiliers en Belgique, achetant un château aux environs de Bruxelles et un des grands palais de cette ville. Il a financé la campagne électorale très coûteuse de Mir Hossein Moussavi, en fait son homme de paille.

Ami de l'Occident ?

Âgé de soixante-quinze ans, en bonne santé dit-on, il n'a désormais qu'une ambition : prendre la place du guide Khamenei. Ce qui, à l'inverse des commentaires des journaux occidentaux, n'a aucune connotation religieuse particulière. Khamenei n'a été qu'un *hodjatoleslam*, grade inférieur à l'ayatollah, tout comme Rafsandjani. Le fait que l'on ait commencé à appeler ce dernier ayatollah en Occident est déjà un signe. Rafsandjani est très bien vu par cer-

tains "grands intérêts", en France notamment, et même par les chancelleries. Il travaille par l'intermédiaire de sociétés écrans, établies dans les Émirats ou à Chypre, avec Israël disent les mauvaises langues. Les plus optimistes, ou naïfs, espèrent qu'il sera le Gorbatchev iranien. D'autres souhaiteraient qu'il instaure un régime "à la chinoise" : un régime "pragmatique" avec lequel on ferait des "affaires". Or, on sait que certains capitalistes sont prêts à vendre "jusqu'à la corde avec laquelle on les ferait prendre".

Rafsandjani et le nucléaire

Accorderait-t-il des concessions sur le nucléaire ? C'est peut-être ce "marché" qu'on lui mettrait entre les mains s'il parvenait au pouvoir suprême. Mais n'oublions pas sa déclaration du 14 décembre 2001, prononcée presque trois mois après le 11 septembre : « Le jour approche où le monde musulman possédera des armes nucléaires. Ce jour-là la stratégie de l'Ouest sera caduque. Car une unique [sic] bombe atomique a le pouvoir de complètement dé-

truire Israël, alors qu'une contre-attaque israélienne ne peut causer que des dégâts mineurs au monde musulman. » Ahmadi-Najad n'aurait pas dit mieux.

Arrivera-t-il à ses fins, peut-être par suite de l'aggravation de la crise interne - bien plus grave qu'on ne l'écrit en Occident -, en se posant en recours ultime ? Une partie de l'opinion pourrait lui être favorable, espérant qu'il apporterait un peu de liberté. Une autre ne voit en lui que le « *requin pourri* » avide d'argent. Certains rappellent qu'étant l'objet d'un mandat d'arrêt international pour participation aux actes terroristes (Allemagne, Argentine), il ne peut quitter l'Iran, et que la fonction de guide, qui ne nécessite aucun déplacement, le mettrait à l'abri et comblerait ses ambitions.

Pasdarans

Tout dépendra peut-être de l'attitude des Pasdarans, un État dans l'État, le bras armé du régime. Abandonneront-ils Ahmadi-Najad, un des leurs ? Vont-ils s'entredéchirer ? Ahmadi-Najad devra être officiellement investi sous peu. Ce sera le début d'une période d'épreuves. Ou bien les manifestations vont continuer malgré la répression, et le recours à Rafsandjani sera la dernière carte du régime. Ou bien la République islamique s'orientera de plus en plus vers un système militarisé... Dans les deux cas, rien ne sera plus comme avant. L'Iran va probablement entrer dans une zone de turbulence et cela se fera sentir dans la région.

Les "démocraties occidentales" auraient tort de se laisser enfermer dans les intrigues et rivalités internes du régime. Les Iraniens ne veulent ni du pragmatisme d'un homme corrompu et de ses pions, ni d'un illuminé dangereux qui pourrait mettre le feu à la région. Une fois de plus, la solution consiste à soutenir politiquement un changement véritable en Iran, le surgissement d'un régime iranien et non islamiste, même modéré. Le peuple est déterminé à recouvrir sa liberté et sa fierté, et à mettre fin à un régime qui n'a provoqué que ruine et désolation dans le pays, et l'instabilité dans la région. Pourquoi ne pas l'aider ?

PASCAL NARI

BELGIQUE

UNE ÉCLAIRCIE ESTIVALE

« Après la plus vient le beau temps. ». Ce bulletin météorologique traduit assez bien le climat politique estival en Belgique. Après les secousses des régionales et, accessoirement, des européennes, les partis se sont remis en ordre de bataille.

Au Nord, le grand vainqueur est la NVA (nationaliste flamand) ; à Bruxelles et en Wallonie, les écologistes triomphent ; partout les libéraux se sont vu montrer la porte, sauf à Bruxelles (côté flamand). En Flandre, les socialistes sont les partenaires d'un gouvernement à direction sociale-chrétienne flanqué des nationalistes de la NVA (Nouvelle Alliance). C'est un ministre de ce parti, Geert Bourgeois, qui est en charge de « l'intégration civique » et de la périphérie bruxelloise. Autant dire qu'à la rentrée les problèmes

communautaires occuperont l'actualité. Ils sont déjà sur la feuille de route de l'équipe en place, qui s'apprête à octroyer des compléments d'allocations familiales, ainsi qu'une hausse des primes scolaires aux seuls enfants flamands. Ces dispositions s'inscrivent dans une optique confédéraliste et tout tourne mal, dans un projet pré-indépendantiste. Ce n'est pas Bart De Wever, le chef de la NVA, qui démentira. À trente-huit ans, après dix ans de vie commune et quatre enfants, il s'est uni civilement et religieusement avec sa compagne. Pour le mariage religieux, il a choisi le 11 juillet, date anniversaire de la bataille des Éperons d'Or livrée en 1302 par les communes flamandes à Philippe le Bel, mythe fondateur du nationalisme flamand. Du côté francophone, les écolos avaient le choix entre les libéraux et les socialistes. Ils ont opté pour les seconds. D'où ce paradoxe où l'on voit des libéraux, certes en échec,

boutés dehors au profit d'un parti socialiste sévèrement battu. Il ne reste plus de libéraux qu'au gouvernement fédéral, et un ministre libéral flamand à Bruxelles, négocié habilement. Tout est donc joué et les pions ont été rangés.

Également au niveau fédéral, là où la coalition demeure en place, mais on s'est livré à un jeu de chaises musicales. Le siège le plus médiatique est celui des Affaires étrangères. Le libéral flamand Karel De Gucht, parti à la Commission européenne, a dû le céder, à contre-cœur, à Yves Leterme, l'ancien Premier ministre qui confondait la *Marseillaise* avec la *Brabançonne*. Après la Suède, dans quelques mois ce sera à la Belgique d'assumer son "tour de veille" et de présider l'Union européenne. On peut espérer que d'ici là Yves Leterme aura suivi quelques cours de musicologie...

CHARLES-HENRI BRIGNAC

■ ÉTATS-UNIS

L'école à la maison

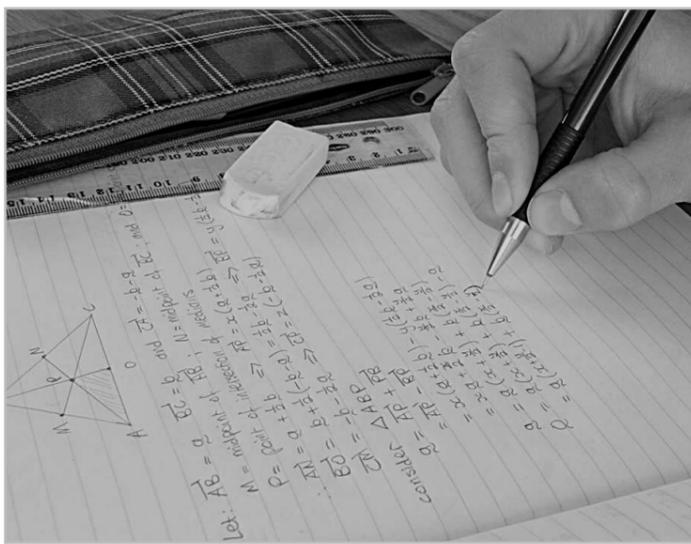
Le *homeschooling* touche plus de trois millions d'enfants américains échappant ainsi au système d'éducation étatique bureaucraté et inefficace. Décryptage d'un phénomène en plein essor depuis dix ans.

Quelle est la forme d'éducation qui permet de se lever à 9 heures après avoir fini un bon roman historique au lit, de faire un tour de vélo entre les maths et la poésie, d'intégrer cuisine et bricolage dans les leçons quotidiennes, d'écrire à sa grand-mère en guise de rédaction et de disposer encore de longues heures pour jouer - oui, jouer - par terre ou entre les arbres avec ses frères et sœurs ?

Hors les murs

Ils sont de plus en plus à apprendre en famille, chez eux. On les appelle des *homeschoolers*. Moins d'un million il y a dix ans, ils sont plus de trois millions aujourd'hui, avec une progression annuelle de 10 à 15 %. Ignorant les contraintes de l'école où sont enfermés six heures par jour, 185 jours par an, la vaste majorité des Américains de cinq à dix-huit ans, ces enfants curieux de tout s'amuse à provoquer l'étranger de passage en comparant salles de classe et cellules de prison.

En cette fin d'été, leurs mères feuilletent d'épais catalogues débordant d'idées pour leur présenter les connaissances de base de façon attrayante. Elles sélectionnent avec soin les récits classiques qui, lus à haute voix autour d'un bon feu, feront, dans quelques semaines, se déployer leur imagination. Elles punaient aux murs cartes de géographie, déclinaisons latines et dates à mémoriser. Presque toutes motivées par leur responsabilité de transmettre un héritage autant religieux qu'intellectuel, munies en moyenne de 3,3 enfants (!), elles se réjouissent de ce rare privilège, légal à



Les résultats moyens des *homeschoolers* dépasseraient de 30 % ceux des écoliers et lycéens du même âge.

des conditions diverses dans chacun des cinquante États : apprendre ensemble en toute liberté du matin au soir.

Un phénomène de société

Mais sans bride sur le cou, peut-on réussir ? Aux tests d'aptitude nationaux, les résultats moyens de ceux qui n'ont jamais connu ni tableau noir ni cour de récréation dépassent de 30 % ceux des écoliers et lycéens du même âge. Le *homeschooling* - l'école à la maison - est devenu un véritable phénomène de société. Il a pris de l'ampleur en faisant ses preuves.

Pour les croyants, c'est la voie d'une harmonie entre culture et foi. Pour les laïcs, c'est un moyen de dénoncer le savoir officielisé. Les premiers y voient des

parents impliqués dans leur mission civilisatrice ; les seconds y apprécient des parents mobilisés pour la protection des libertés. Le *homeschooling* est une aventure humaine qui illustre le principe de subsidiarité cher à l'Église : ce qui peut être bien fait par une cellule simple et naturelle n'a nul besoin d'être réalisé par une organisation complexe et artificielle. En renforçant la famille, il contribue à la sanctification de tous ses membres, petits et grands. Atout remarquable : il permet de faire du sur-mesure, de s'adapter à l'enfant, qui peut foncer dans un domaine et avancer plus lentement dans un autre. Qu'importe, pourvu qu'il progresse ! C'est à la mère de guider, d'encourager, de corriger. C'est à elle d'alimenter par des lectures, des discussions, des rencontres, les passions variées de ses enfants. Ce qui n'est pas

compris d'emblée sera répété sous des formes diverses jusqu'à l'assimilation des connaissances.

Le *homeschooling* américain s'incruste de plus en plus dans le pays avec quatre caractéristiques essentielles : il est dominé par les protestants, qui deviennent les éducateurs de leur progéniture afin de rester fidèles au mandat que leur confie la Bible ; il est assuré dans 90 % des cas par une mère au foyer qui se voit suppléée par le père dans certaines disciplines particulières - et dans les sports où le ballon domine ; il concerne davantage de filles que de garçons, sans doute parce que ceux-ci ont précisément du mal à rompre avec les institutions éducatives, grosses pourvoyeuses de jeux d'équipe ; enfin, le *homeschooling* puise ses gros bataillons dans l'immense classe moyenne - axe central de toute société - dont les revenus se situent entre 30 000 et 80 000 dollars par an. Mais pourquoi se lancer dans le *homeschooling* ?

Principes

Trois réponses essentielles. D'abord, la volonté d'inculquer de solides principes religieux, que trop de structures dites catholiques négligent par indifférence, subversion ou démagogie laïciste. Ensuite, l'impérieux désir de soustraire la spontanéité, l'innocence des enfants à l'atmosphère des écoles et lycées de plus en plus empoisonnés par la vulgarité, le cynisme et la pornographie. Enfin, il s'agit de réagir face à un système éducatif bureaucraté qui a phagocyté notre jeunesse et perdu en cinquante ans les trois quarts de son efficacité. Dispenser le savoir était autrefois une vocation presque sacrée. L'étatisme syndicalisé l'a réduit trop souvent à un banal moyen de subsistance. La précieuse flamme de l'enseignement, c'est désormais à la maison qu'elle brille de tout son éclat.

De notre correspondant aux États-Unis
PHILIPPE MAINE

» INDONÉSIE

Après cinq ans de calme, tandis que l'Indonésie - le plus vaste pays musulman du monde - retrouvait la croissance et la stabilité, des attentats ont visé deux des plus grands hôtels de Jakarta, faisant huit morts et une cinquantaine de blessés. La section indonésienne des frères musulmans - Dajmir islamia - cherche à déstabiliser le pays en frappant son économie, et plus particulièrement le tourisme. C'est dans la misère, l'instabilité et le désordre que le radicalisme islamiste trouve son terrain de prédilection...

Le pouvoir indonésien, qui n'est ni dictatorial, ni particulièrement "occidentalisé", mais réaliste dans un pays riche en diversités et de tradition tolérante, va sans doute réagir avec fermeté. Il mériterait d'être soutenu. D'autant que cette attaque pourrait viser à en sonder les réactions, pour estimer sa capacité à faire face ou... sa faiblesse.

P.N.

» SOMALIE

« Comme il est d'usage », le Quai d'Orsay commente avec prudence l'enlèvement de deux Français survenu le 14 juillet à Mogadiscio. « Je n'entrerai pas dans les détails », a prévenu le porte-parole du ministère des Affaires étrangères lors d'un "point presse" le 24 juillet. Une solution « par le dialogue » serait actuellement recherchée. Les deux otages étaient officiellement des « conseillers » envoyés en Somalie « dans le cadre d'une opération visant à améliorer les capacités de protection du président du gouvernement fédéral de transition ». Selon Jean-Dominique Merchet, cet enlèvement serait vraisemblablement « le fait de soldats ou de miliciens proches des autorités légales. Les deux otages ont ensuite été "revenus" à d'autres groupes comme cela se pratique couramment en Somalie. » (Secret Défense ®, 23/07/09) Cette affaire n'est pas pour rassurer nos partenaires européens réticents à s'engager dans la région. Le sujet était à l'ordre du jour du Conseil des ministres le 27 juillet. Nicolas Gros-Verheyde avait résumé quelques options s'offrant à l'UE : entraînement des forces de sécurité locales ; formation de policiers, voire de juges somaliens, hors de Somalie ; formation de gardes-côtes, « avec un souci, poser suffisamment de gardes-fous, pour éviter que ces gardes-côtes, une fois formés, ne passent de l'autre côté et deviennent "d'excelsifs pirates" ». (Bruxelles 2 ®, 15/07/09)

M.F.

BARACK OBAMA CONQUIS PAR BENOÎT XVI ?

LA RENCONTRE ce vendredi 20 juillet au Vatican entre le pape Benoît XVI et M. Barack Obama laisse les observateurs quelque peu sur leur faim.



L'entretien, qui n'a pas donné lieu à un communiqué officiel, s'est déroulé dans la « cordialité » et la « sérénité » selon le père Lombardi, directeur de la salle de presse du Vatican, lequel n'a pourtant pas caché que de graves sujets de divergences ont été abordés. Au moment où les évêques américains accu-

sent avec parfois une certaine virulence le président américain de promouvoir la recherche sur l'embryon et de vouloir inclure l'avortement dans une politique de régulation des naissances, on ne s'attendait pas à ce que le souverain pontife se déclarât « très satisfait » de cet entretien plutôt détendu, tandis que Mme Obama, humblement coiffée d'une mantille, et ses deux filles recevaient la bénédiction pontificale.

AVORTEMENT

Toujours selon le père Lombardi, l'homme de la Maison Blanche se serait engagé « explicitement » à faire « tout son possible pour réduire le nombre des avortements aux États-Unis ». Il est fort possible que la fermeté du pape, jointe à une grande bonté, ait impressionné le président, mais cet apparent retournement de M. Obama, politicien remarquablement intelligent, s'explique aussi par des raisons de politique intérieure américaine : il sent bien que, s'il a été porté au pouvoir grâce à de nombreux catholiques, la majorité des Américains reste encore hostile à l'avortement. Il a donc pour le moment tout intérêt

à mettre, comme on dit, de l'eau dans son vin... L'occasion était bonne à saisir, de pouvoir faire savoir sa volonté d'apaisement depuis le Vatican...

UNE LEÇON À MÉDITER

Faut-il croire qu'il ne reprendra pas dans un nouveau contexte les initiatives annoncées pendant sa campagne électorale sur le "droit" à l'avortement, comme aussi sur le mariage homosexuel ? Ne soyons pas naïfs... En attendant, il est clair que le combat sans faille des catholiques américains et de leurs évêques pour le respect de la vie aura obtenu au moins une pause dans le massacre des innocents. Leçon à observer de ce côté-ci de l'Atlantique... Quant à M. Obama, il a quitté Rome avec, dans sa poche, la récente encyclique *Caritas in Veritate* ainsi que l'instruction de la Congrégation de la doctrine de la foi *Dignitas Personae* de novembre 2008 qui rappelle l'absolue dignité de l'homme dès l'embryon. De quoi faire réfléchir utilement l'homme le plus puissant du monde...

□ CETTE ANNÉE-LÀ

1179 : La force du sceptre

Le 1^{er} novembre, Louis VII fait sacrer à Reims son fils Philippe. Son ennemi Henri Plantagenêt est représenté à la cérémonie. Issue inespérée d'une lutte où le roi s'appuya sur la force morale renforcée du sceptre capétien.

Cette année-là, la quarante-deuxième année de son règne, Louis VII, cinquante-neuf ans, sentant sa santé décliner, faisait sacrer le 1^{er} novembre à Reims son fils Philippe, quatorze ans, que lui avait donné le 21 août 1165 sa troisième épouse Adèle de Champagne. Ce sacre solennel était le signe du prestige moral qu'au soir d'un des règnes les plus difficiles de la dynastie, Louis VII avait su acquérir : son tout puissant ennemi le roi d'Angleterre, Henri II Plantagenêt, avait envoyé de somptueux cadeaux et s'était fait représenter à la cérémonie par son propre fils, Henri Court-Mantel.



Ce jeune homme sacré en 1179 allait laisser un glorieux souvenir dans l'Histoire sous le nom de Philippe II Auguste.

Droit féodal

Qui eût osé espérer un tel dénouement en 1152 quand la reine de France Aliénor d'Aquitaine, ayant obtenu de Rome la reconnaissance de la nullité de son mariage (voir L'AF 2000 du 1^{er} juillet), partit se jeter dans les bras épais de cette brute d'Henri II Plantagenêt, offrant du même coup la moitié de la France à l'Angleterre ? Ce drame avait été pour Louis VII, homme de paix, de justice et de grande piété, l'occasion de révéler un grand courage et un grand sens politique.

S'appuyant sur le droit féodal, il avait fait valoir que son épouse, en tant que duchesse d'Aquitaine, et Henri Plantagenêt, en tant que duc de Normandie et comte d'Anjou, étaient tous deux ses vassaux et n'auraient pas dû se marier sans son autorisation ! Il pouvait donc se permettre de soutenir ouvertement tous les seigneurs affichant dans ces provinces des velléités d'indépen-

dance. Plantagenêt avait même revendiqué le comté de Toulouse appartenant à Raymond V, mais Louis, beau-frère de celui-ci, s'était rendu en personne sur les bords de la Garonne et le roi d'Angleterre, comprenant qu'il ne pourrait plus tout se permettre, avait renoncé à attaquer la ville...

Du pain, du vin, de la gaieté

Soufflant un peu, Louis avait pu s'occuper de renforcer son autorité dans ses domaines, de faire progresser les libertés communales, d'imposer son arbitrage au-dessus des grands fiefs, de préparer même une percée capétienne vers la vallée du Rhône, de créer des villes neuves, d'adoucir le sort des serfs. Certes la cour de France ne roulait pas sur l'or, comme celle d'outre-Manche, mais au moins, pouvait dire le roi, « nous n'avons que du pain, du vin et de la gaieté »...

Pour assurer le prolongement de la lignée Louis VII avait dû remplacer Aliénor. Hélas, son mariage avec Constance de Castille ne lui avait donné qu'une fille, Marguerite, née en 1158 ! C'est alors que l'insatiable Plantagenêt avait trouvé le moyen de recueillir de son frère la succession du comté de Nantes (donc la Bretagne). Situation grave pour la France. On avait trouvé un semblant de paix en fiançant le fils Plantagenêt Henri, trois ans à la petite Marguerite, six mois, qui devrait apporter en dot Gisors et le Vexin !

Face au despote

Puis Louis avait pris pour troisième épouse Adèle de Champagne, nièce d'Étienne de Blois, dont les Plantagenêt avaient comparé la succession en Angleterre. Nouvelle crise. Le roi d'Angleterre s'affirmait en même temps de plus en plus comme un despote surchargeant les Anglais

de taxes. Il devait aller en 1170 jusqu'à faire assassiner dans sa cathédrale l'archevêque de Cantorbery, Thomas Beckett, qui lui reprochait sa façon de soumettre l'Église au pouvoir politique.

Les enfants Plantagenêt, Henri dit Court-Mantel (gendre de Louis VII), Richard futur Cœur-de-Lion, avaient durant quelques jours dû fuir ce père insupportable, et Aliénor elle-même avait dû s'échapper en habits d'homme d'une prison. Qui avait recueilli ces fugitifs ? Louis VII, roi de France, qui n'était point rancunier et dont la force morale en imposait à tous !

L'auguste héritier

La naissance du petit Philippe l'avait récompensé de ses patients efforts. Ami du martyr Thomas Beckett, Louis était allé prier sur sa tombe pendant la grossesse de la reine, puis il y retourna cette année 1179 juste avant le sacre de Philippe. Un saint protégerait donc ce jeune homme qui allait laisser un glorieux souvenir dans l'Histoire sous le nom de Philippe II Auguste.

Quant à Louis, il allait pouvoir mourir en paix le 18 septembre 1180. Lui qui n'avait pratiquement aucun atout contre le monstre anglo-normand lequel lui avait enlevé même son épouse avec plus de la moitié du territoire français, ne fit jamais figure de vaincu. La lignée capétienne au sortir de son règne avait gagné, par sa dignité, sa simplicité, son ascension spirituelle une grande force morale dont la fleur de lys allait être désormais le fer de lance.

Un dernier regard sur Aliénor : l'ancienne diablesse, bien assagi, allait mourir à quatre-vingt-deux ans et être inhumée à l'abbaye de Fontevraud, en terre angevine. Notons que par le mariage de sa fille du lit Plantagenêt, prénommée aussi Aliénor, avec le roi de Castille, elle et Louis VII, en dépit de leur séparation, allaient être grand-mère et grand-père du grand saint Louis...

MICHEL FROMENTOUX

JEAN DES CARS DICTIONNAIRE AMOUREUX DES TRAINS

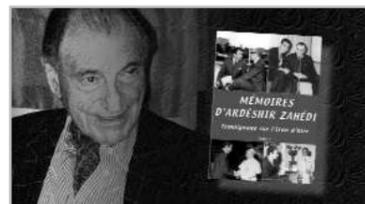
Plon - 782 p. - 24 euros

Jean des Cars a la passion des chemins de fer, goût éclectique s'étendant du tortillard pittoresque aux lignes légendaires et aux palaces du rail. Son dictionnaire devient une encyclopédie subjective, en même temps que subversive. Est-il convenable de rappeler avec pareille alacrité l'accident du président Deschanel, tombé en pyjama de l'express présidentiel, et qui devait finir à l'asile ? Ses premiers signes de dérangement mental avaient été de se comporter avec un manque de retenue alors plus habituel chez les vedettes que chez les politiciens... Est-il convenable d'évoquer le conseiller Prince, qui enquêtait sur l'affaire Stavisky, et que l'on retrouva coupé en morceaux par le Dijon-Paris ? L'inspecteur Bony, celui de l'assassinat de Philippe Daudet, qui devait plus tard se mettre au service de la Gestapo, conclut au suicide... Jean des Cars sait tout des péripéties ferroviaires du septième Art. Tout pareillement des artistes, des acteurs, des écrivains que le rail inspira. Mais il vous parlera aussi d'une gare galloise au nom interminable et poétique que des technocrates prosaïques ont préféré désaffecter pour ne plus encombrer les indicateurs, du buffet de la gare de Lyon, de l'Orient-Express, du Train Bleu, du Transsibérien, du Flying Scotsman, et de bien d'autres sujets encore qui vous emmèneront loin, très loin.

A.B.

Quand le shah préserva l'Iran du terrorisme

En révoquant Mossadegh en 1952 et en nommant le général Zahedi comme Premier ministre, le shah Mohammad Reza Pahlavi sauva l'Iran.



Il sera désormais impossible d'écrire l'histoire de l'Iran au XX^e siècle sans tenir compte des passionnants Mémoires d'Ardeshir Zahedi. Fils du général Fazlollah Zahedi qui fut compagnon de Reza Shah le Grand, il apporte un témoignage irrécusable sur ce que fut le coup d'État perpétré par le Premier ministre Mossadegh contre les lois de son pays et l'action légale et légitime du Shah Mohammed Reza Pahlavi qui le révoqua.

Après avoir renvoyé la chambre des députés (Majlis) à la suite d'un référendum tronqué, Mossadegh procéda à la dissolution du Sénat en novembre 1952. Selon l'article 5 de la loi martiale, tout le monde pouvait être arrêté, et son application signifiait la mise en route d'un gouvernement terroriste. C'est alors que le roi, conformément à la constitution de l'Iran, décida de rédiger le décret nommant le général Zahedi Premier ministre.

MESSAGE AUX JOURNALISTES

Ce décret devait arriver à Téhéran le 8 août 1953. Le colonel Nassiri, porteur du texte, fut arrêté par les hommes de Mossadegh. Pendant ce temps, le parti Toudeh (communiste) tenta de s'emparer de la rue et manipula quelques officiers de l'armée : leur victoire aurait signifié le dépeçage de l'empire d'Iran et l'établissement d'une petite république vassale de l'Union soviétique. Mais Ardeshir Zahedi prit contact avec des journalistes et leur communiqua le message de son père : « Selon la Loi fondamentale iranienne, le roi a le droit

de nommer et démettre le Premier ministre et les autres ministres. M. Mossadegh ayant dissous le Majlis et le Sénat sur la base d'un référendum, Sa Majesté Impériale a fait usage de ce droit et promulgué un décret démettant Mossadegh. C'est pourquoi, depuis le matin du 24 Mordâd, je suis le Premier ministre légal de notre pays et le comportement actuel du gouvernement pourrait être décrit comme une rébellion violant la Constitution et désobéissant au régime constitutionnel. » Les journalistes reçurent ensuite les photographies du décret nommant le général Zahedi Premier ministre.

LE SURSAUT POPULAIRE NATIONAL

« Pendant ces trois jours (17, 18, 19 août 1953), c'est le peuple iranien, mon père et ses sympathisants, le clergé et en particulier le grand ayatollah Boroujerdi qui sauvèrent le pays du chaos et du communisme. [...] Après la victoire du soulèvement populaire un certain nombre de télégrammes furent échangés entre le shah, le grand ayatollah Boroujerdi et

l'ayatollah Behbahani. Le roi les remerciait pour leur soutien ce à quoi Boroujerdi répondit avec une affection toute fraternelle : « Vous avez sauvé l'Iran et l'Islam. » »

NOBLESSE DE CŒUR

Il est indispensable de noter la fraîcheur, la simplicité, l'humour la gentillesse, la sincérité, la noblesse de cœur qui se conjuguent ici avec la noblesse de l'origine sociale tels qu'ils se manifestent dans le récit d'Ardeshir Zahedi. Nous lui devons une relation précise - presque pointilleuse - heure par heure de ces trois journées qui ont décidé du sort de l'Iran et du monde, en permettant au pays, au cours des vingt-six années suivantes, sous la conduite du grand roi, l'accession au rang de grande puissance jusqu'à ce qu'il fût "assassiné" par des forces extérieures.

PERCEVAL

* Mémoires d'Ardeshir Zahedi - Témoignage sur l'Iran d'hier. Godefroy de Bouillon, juin 2009, 310 p., 29 euros.

LES FILMS D'AOÛT



VOYAGE SOUS LES MERS

Le monde du silence ! C'est sous les mers que nous plonge Jean-Jacques et François Mantello avec ce documentaire filmé en 3D (en relief). Une odysée qui nous entraîne à la découverte d'un monde féérique, en péril, peuplé de créatures fascinantes, drôles ou parfois inquiétantes. Immergé dans des images d'une grande beauté, vous vous sentirez comme un poisson dans l'eau... *Sortie le 26 août.*

JOUEUSE

Le joueur d'échecs ! Ou plutôt la joueuse d'échecs. En l'occurrence, Hélène, Sandrine Bonnaire. Effacée, discrète, mariée et mère d'une ado, elle travaille comme femme de chambre dans un hôtel en Corse. Pour arrondir ses fins de mois, elle fait des ménages chez les particuliers, notamment chez l'"original" docteur Krüger, Kevin Kline. Un personnage qui va l'initier au jeu d'échecs, pour lequel elle s'est prise de passion après avoir vu un couple d'Américains y jouer sur la terrasse de l'hôtel où elle fait le ménage. Une passion devenue dévorante et qui risque de mettre à mal ses relations avec ses proches... Caroline Bottaro filme cette initiation au jeu d'échecs avec la lenteur d'un escargot approchant d'une laitue savoureuse. Résultat, à moins d'être un féru du jeu, cette histoire risque de vous mettre échec et mat... *Sortie le 5 août.*

LILI LA PETITE SORCIÈRE, LE DRAGON ET LE LIVRE MAGIQUE

L'apprentie sorcière ! Dans la forêt Noire, Elvière, Pilar Bardem, gentille vieille sorcière fatiguée de son... sort, se cherche une remplaçante capable de protéger le précieux Livre des sortilèges convoité par le méchant mais maladroit et empoté magicien Hiéronimus, Ingo Naujoks. Pour ce faire, elle envoie son compagnon Hektor, petit dragon rondouillard (personnage d'animation) ayant quelques difficultés à voler et à atterrir, à la recherche de celle qui pourra lui succéder. Le choix d'Hektor - où plutôt du grimoire magique - se porte sur Lili, Alina Freund, gamine de douze ans qui va découvrir, non sans quelques ratés, les pouvoirs magiques du livre mais qui va aussi devoir déjouer les plans machiavéliques de Hiéronimus. En adaptant à l'écran les livres pour enfants de Knister, Stefan Ruzowizky signe ici un anti-Harry Potter magique et destiné aux plus petits. *Sortie le 12 août.*

ALAIN WAELKENS

FESTIVAL

Chronique d'Avignon

Depuis un logis empli de quiétude, on compose son programme : entre le *In* et le *Off*, le cœur balance ! Retour sur un festival transformant Avignon tout entier en un véritable spectacle.

Le rideau va se baisser, le rideau se baisse, il est baissé. Le Festival d'Avignon a vécu jusqu'à l'an prochain. Six cent mille spectateurs en auront fait leur miel. Devrions-nous dire « beaucoup de bruit pour rien » en citant une libre adaptation d'une pièce de Shakespeare par Philippe Honoré ? Précisément pas, car c'est un des spectacles les plus drôles, les plus enlevés que j'y ai vu. Il est dû à la compagnie Philippe Person en résidence au Lucernaire à Paris. Si l'occasion s'en offre, courez-y.

Le charme d'un parfum suranné

Certes, pour se composer "son" festival, c'est comme pour gouverner. Il faut choisir. Entre le *In* et le *Off* le cœur balance. Si ce n'était que cela ! Tout compris, neuf cent quatre-vingts spectacles s'affichaient en Avignon. Avant d'en découvrir, autant que vos journées l'autorisent, il faut établir ses quartiers. Intramuros si possible, extramuros si nécessaire. Ces dernières années, l'obligeance d'une amie nous avait fait goûter au voisinage du palais des Papes. Cette fois, celle-ci étant absente d'Avignon, il fallut chercher abri hors les murs. Je ne l'ai point regretté. Une jolie demeure au jardin ombragé offrait avec beaucoup de goût le charme d'un parfum suranné. Celui qui était, dans mon enfance, attaché à la ville de mes grands-parents. J'y lisais la *Semaine de Suzette* et... la retrouvai ici sur une étagère.



La cour d'honneur du palais des Papes

Le temps retrouvé... Dans le recueil de 1917, j'eus la surprise de découvrir un roman publié en épisodes, *Le Petit Roi du Bengale*, signé Alice Pujo. Pierre m'avait parlé de sa parente dotée d'une jolie plume patriotique...

Les feux de la rampe

De mon logis empli de quiétude, j'ai composé mon programme. Délaissant le missel des petites filles modèles, je m'en fus à l'Oratoire où Patrick Schmitt, avec le geste et le verbe, récitait le *Sermon sur la mort* de Bossuet. Le style, l'interprétation apportaient méditation et réflexion. Étrangement ai-je retrouvé chez Clémentine Célerié dans une pièce de Serge Valletti, *Pour Bobby*, des accents du Bossuet sermonnaire. Dans le texte intéressant mais hybride de *Malette*, il est une in-

terrogation à propos de la condition d'actrice. C'est tout ce qui l'élève au-dessus de la condition humaine, l'inspiration, l'interprétation, la nuance des sentiments et la gamme infinie qu'elle incarne et reflète. Mais lorsqu'elle s'analyse, se dépouille de tout artifice, l'actrice se voit telle que n'importe quel être humain : sang, chair, poussière. Excellente actrice Clémentine Célerié passe du comique au tragique, du vaudeville au carême...

Le comique, je l'ai retrouvé dans *Le Médecin malgré lui*, créé par la compagnie Chatôt-Vouyoucas avec un Sgnanarelle étourdissant dans la personne d'Hervé Lavigne. Le meilleur Molière ? Sans doute pas, mais une farce à faire s'esbaudir tous les "Fâcheux"... du monde. Avec *Hamelin* de Juan Mayorga remarquablement interprété par les acteurs du Rideau de Bruxelles, on est

dans un autre registre. Le théâtre des Doms ne s'est pas trompé. On songe à Outreau, mais ici l'ambiguïté n'est pas levée. Le spectateur s'en va tenaillé par la quête d'une vérité qui se dérobe à lui.

Enfin, toujours sous les auspices du théâtre des Doms créé à Avignon par la Communauté française de Belgique, les Français ont pu découvrir les marionnettes liégeoises. Celles de Tchanchess, le Guignol liégeois. Ces petits personnages n'ont pas la langue de bois pour conter *La Légende merveilleuse de Godefroy de Bouillon...* Au fil du récit l'or devient plomb. Spectacle engagé, des Croisades on vient à parler de la Palestine et de l'Occupation. Un cri de guerre pour « la paix maintenant »...

Spectacle et lumière intérieure

Voilà pour mes spectacles à la carte. Mais Avignon tout entier est un spectacle. Les parades foraines, les bateleurs, les entrechats, les pirouettes, les cacophonies orchestrées, les banderoles déployées, les porte-voix enflant les annonces, les sarabandes font d'Avignon le plus extraordinaire des "sons et lumières".

Toutes les rencontres sont possibles. Le long de la rue des Teinturiers et de ses antiques roues à eau s'ouvre la chapelle des Pénitents gris. Des jeunes gens, étudiants en médecine, en droit, y accueillent les festivaliers au pied du Saint-Sacrement pour leur parler de Dieu. Ils appartiennent à l'école "Jeunesse Lumière" que fonda en 1981 frère Daniel Ange. Lui qui a écrit Aragon, il y a « celui qui croyait au Ciel et celui qui n'y croyait pas ». Que le dialogue s'établisse avec l'un ou avec l'autre, nous l'avons ressenti comme une part d'innocence et de fraternité. Cela aussi est le visage de lumière d'Avignon.

CHARLES-HENRI BRIGNAC

LE PATRIMOINE ET LE BON VIEUX TEMPS



JADIS - et naguère encore - la notion de patrimoine concernait des biens tangibles, des propriétés foncières ou d'appréciables quantités de louis d'or, plus tard appelés napoléons ; le tout étant sujet à des estimations chiffrées, sauf pour des âmes rêveuses, éprises de poésie champêtre ou de féeries propres à charmer un songe doré... Depuis quelques années, comme si les Français étaient devenus de plus fervents amateurs de pensées désintéressées, artistiques et littéraires, le "patrimoine" se réfère aux nobles édifices, majestueux ou gracieux, églises ou châteaux, aux ombrages forestiers, au prestige scintillant des étangs, rivières ou pièces d'eau insérées dans l'architecture d'un parc. Avec le printemps, les journaux célèbrent les possibilités de randonnées à travers les grands espaces, de visites de sanctuaires, castels, manoirs et jardins. Au triomphe des valeurs chiffrées s'ajoutent ou se substituent, plus ou

moins, les brumes poétiques, incertaines mais émouvantes, du souvenir des batailles ancestrales aux bruants échos ou des fêtes aux couleurs chatoyantes, en un mot tout ce pathétique du terroir, allant de la crainte à la tendresse. Mais les âmes exigeantes ressentent comme une gêne vague en voyant le noble passé accaparé sans vergogne par les publicités imprimées ou télévisées : le "bon vieux temps", semble avoir été, selon les cas, comme les chefs-d'œuvre de la cuisine, réchauffé ou rafraîchi.

UNE ESTHÉTIQUE POÉTIQUE

Mais peut-être la notion du "bon vieux temps" demande-t-elle quelques éclaircissements et distinctions. Le passé récent - ou trop récent - ne peut s'identifier à cette notion poétique et quasi musicale. Les souvenirs de jeunesse revécus à l'âge adulte et même à l'âge mûr, semblent comporter à doses égales - ou variables - le passé récent, parfois anecdotique et comique, avec des attendrissements non exempts d'ironie, et le "bon vieux temps", celui qui est personnellement remémoré avec des amertumes et des regrets, avec les altérations dues aux faux souvenirs, aux réminiscences imaginaires, aux erreurs d'identification des personnages jadis connus ou seulement entrevus. Ce bon vieux temps-là

appartient au phénomène psychologique de "l'histoire recommencée" : transformation romanesque, illusoire et flatteuse pour notre vanité, des espoirs optimistes déçus par l'expérience des années. L'utilisation authentique et féconde du bon vieux temps, comme celle du patrimoine, demande une philosophie de la tradition, un recours à une sorte d'empirisme organisateur, à une esthétique poétique et à une harmonie nécessaire à la construction de notre être intérieur. Le patrimoine n'est pas à réduire à une matérialité, pas plus que l'évocation du passé ne doit envelopper notre expérience du temps présent dans une lamentation geignarde et une détestation stérile. Il nous faut le style et la couleur d'une tendresse familière et altière tour à tour, un poids et une vigueur dans l'accueil à un temps fertile pour la France où notre vie est inscrite. Conception vraiment royale : tantôt le bon vieux temps nous suggère l'image de Jeanne d'Arc levant sa bannière, tantôt le paysage bucolique décorant les paquets des "Amis de Flavigny" qui plaisaient à notre enfance : le berger et sa bergère en conversation et, au fond du tableau, la silhouette de l'abbaye ; la force et la tendresse et l'harmonie du pays natal, ce sanctuaire du patrimoine.

JEAN-BAPTISTE MORVAN

Outre des nouveautés, les éditions Phébus proposent un fabuleux catalogue romanesque de chefs-d'œuvre français ou étrangers introuvables depuis des décennies qui ont en commun la qualité et le plaisir procuré au lecteur. Chacun est assuré de trouver à satiété son bonheur, quels que soient ses centres d'intérêt. En voici deux, pris au hasard parmi les derniers parus.

Dans l'Angleterre victorienne

Morte en 1849 à vingt-huit ans, Anne Brontë n'a pas connu, malgré le succès d'*Agnes Grey*, une gloire posthume égale à celle de ses sœurs, Emily et Charlotte, auteurs des *Hauts de Hurlevent* et de *Jane Eyre*. Peu avant sa disparition prématurée, Anne publia, sous le pseudonyme masculin d'Acton Bell, *La Recluse de Wildfell Hall*, qui devait lui valoir les faveurs du public et les foudres de la censure car il s'agissait d'une revendication des droits de la femme, jugée déplacée.

Helen Huntingdon, l'héroïne, mariée à une brute alcoolique qui, non contente de la tromper, la bat, décide d'abandonner le domicile conjugal en emmenant son fils. Avec la complicité de son frère, la jeune femme trouve refuge dans un manoir délabré du Yorkshire et gagne sa vie en peignant. Cependant, très vite, l'étrange attitude de la véne- due veuve fait jaser, et Gilbert Markham, un propriétaire exploitant qui s'est épris d'elle, se prend à douter à son tour...

Ainsi résumée, l'intrigue semble banale, à condition d'oublier combien le choix d'Helen, dans l'Angleterre victorienne, paraissait scandaleux, au point que cette édition est la première à restituer les passages coupés au XIX^e siècle. En justifiant cette rupture des chaînes conjugales et la revendication de l'émancipation féminine, Anne Brontë défiait cependant peut-être moins la critique qu'en offrant, des petites sociétés bien-pensantes de sa province, une peinture au vitriol qui prouve son immense talent mais dont la véracité et la férocité font encore froid dans le dos.

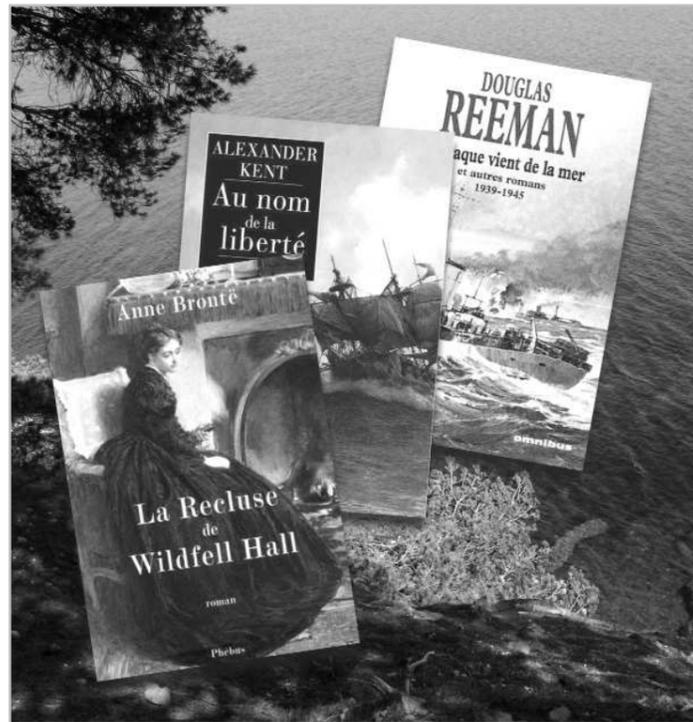
Un héros préromantique

Autre rayon bien fourni de cette maison d'édition, le roman ou le récit d'aventure, ainsi que le roman maritime, parent pauvre, hélas, de la littérature française. En ce domaine, sauf rares exceptions, nous avons de longue date abandonné la suprématie aux Britanniques. J'ai, quant à moi, une préférence, je le répète chaque été, pour Alexander Kent, bien supérieur à Forrester et O'Brian, les deux autres maîtres anglais du genre. Couvrant la même période historique, de la guerre d'Indépendance américaine à la chute de Napoléon, leurs cycles romanesques pourraient être de pâles copies les uns des autres ; ce n'est pas le cas. Kent se démarque grâce au personnage central de Richard Bolitho qui n'est ni le grotesque Aubrey d'O'Brian ni l'invraisemblable Hornblower de Forrester.

□ LIVRES

Des romans à tire-larigot

Rien de plus édifiant que les sondages concernant les meilleures ventes de l'été : livres, portés par la machine médiatique et publicitaire, où le néant intellectuel le dispute à la pauvreté du style. D'autres existent, évidemment.



Bolitho est crédible car il incarne l'archétype du héros préromantique tel que l'époque le concevait en effet, mais sans ses outrances. Authentiquement héroïque, il reste humain, capable de faiblesses, d'erreurs, de doutes, faillible et fragile.

Royal Navy

L'autre immense atout de Kent est sa capacité à se renouveler au fil d'une série qui compte, en anglais, trente titres, et, tout en se tenant à un schéma constant, d'apporter de nouveaux développements à une intrigue poursuivie de livre en livre avec le retour ou la disparition de personnages auxquels ses lecteurs se sont attachés. *Au nom de la liberté* est le vingt et unième tome traduit, toujours par le remarquable traducteur qu'est Luc de Rancourt. L'intrigue débute en 1811, à l'approche des cinquante ans de Bolitho qui désespère de voir s'achever une guerre contre la France débutée en son adolescence, et toujours menacé, à la suite d'une blessure, de perdre la vue. Devenu amiral, il a pourtant besoin de ses moyens et de se-

conds de confiance, espèce devenue rare tant ses fidèles, "les heureux élus" comme ils se surnommaient, tombés au combat ou mutilés, sont nombreux à avoir disparu des rôles de la Royal Navy. Envoyé aux Antilles dans l'attente de la probable entrée en guerre des États-Unis au côté des Français, l'escadre de Bolitho se prépare à l'affrontement. En face, un Américain qui, jadis, poussa le frère de Richard à désertir. Une vérité qu'Adam Bolitho, le fils du traître, connaît depuis peu et qui s'ajoutant à la mort de celle qu'il aimait, le poussera à un combat fatalement mortel. De quelle folie son oncle sera-t-il capable pour retrouver, s'il est encore en vie, le neveu qu'il aime comme un fils ?

Affrontements navals

La supériorité de Kent tient à son expérience de la marine et du combat sur mer. Embarqué à seize ans en 1939, démobilisé à la fin de la guerre de Corée, il sait de quoi il parle. Ses premiers romans, publiés sous son vrai nom, Douglas Reeman, sont consacrés aux affrontements navals de la Se-

conde Guerre mondiale. Quoique bien plus vaste que le cycle Bolitho, cette partie de son œuvre, témoignage vécu et récits d'aventures haletants, n'a pas été traduite, hormis cinq titres, *Rendez-vous Atlantique Sud*, *Les Torpilleurs*, *Les Destroyers*, *Un navire doit mourir*, *L'Attaque vient de la mer*, qui donne son nom au volume les réunissant. Pour le lecteur de Kent, découvrir Reeman est une expérience remarquable tant apparaît ce que les deux facettes de l'auteur se doivent mutuellement. S'y retrouvent l'exaltation des mêmes valeurs, le même mépris discret envers certaines absurdités, certains chefs aussi, indignes de conduire au combat des hommes qui valent mieux qu'eux. Les amis de Bolitho ne seront pas dépayés.

Eunuque détective

Istanbul, 1839 : le sultan Mahmoud II agonise, l'avenir de l'empire ottoman chancelant entre tradition et modernité inquiète ; l'indépendance de la Grèce a suscité des haines entre Grecs et Turcs, ces derniers se livrant à une répression féroce. Pour se venger, les Grecs se seraient-ils ralliés à une organisation secrète, l'Hétire, dont l'ambition est de délivrer Constantinople du joug des infidèles ? Eunuque du Palais devenu détective privé, Hachim se le demande, et, quand un archéologue douteux est retrouvé assassiné, il en est sûr : l'homme pillait les trésors byzantins, s'attirant les représailles de l'organisation secrète. L'ennui étant que nul ne connaît l'Hétire, et que Hachim est le dernier à avoir vu la victime, devenant le coupable idéal.

Jason Goodwin, auteur de *Trésor d'Istanbul*, le dit avec une décontraction très anglo-saxonne : le sérieux historique n'est pas son souci et cela explique les erreurs de détails parsemant son texte, lesquelles, au demeurant, ne troubleront que de rares byzantinologues. Vous les oublierez, à cause d'une intrigue bien construite, d'une ambiance dépayésante, et de la personnalité forcément atypique de Hachim.

Randonnée fantastique

UN COUPLE de fiancés disparaît dans les gorges pyrénéennes de Kakouetta. Rien dans leur existence ne laisse présager une disparition volontaire ou un suicide. Et puis, ils ne sont pas les premiers partis en excursion par là et jamais revenus... Les archives font état de dizaines de cas similaires au fil des ans aux alentours d'Oloron Sainte-Marie. Aucune de ces personnes n'a jamais reparu, morte ou vivante.



Faut-il penser, à l'instar de certains illuminés, que ces gens ont été enlevés par des extraterrestres, ou qu'ils ont voulu mettre la main sur le "Trésor des Maures", caché là par le prince berbère Tarik quand il renonça à conquérir la France ? Un trésor dont on prétend qu'il ne serait pas fait d'or et de pierres mais donnerait la connaissance universelle à ceux qui le possèdent. Pures absurdités que tout cela, pense l'inspecteur Fabre, qui ne se serait jamais intéressé à ce qui lui semble un accident de randonnée s'il n'avait voulu rendre service à un vieil ami montagnard. Réalités surnaturelles occultées prétend sa coéquipière, universi-

taire spécialiste du paranormal. Le fait est que, rapidement, la présence des enquêteurs dérange et qu'autour d'eux, les avertissements inquiétants se multiplient...

En dépit d'un dénouement habile, car il joue sur deux niveaux, Fabre apportant une conclusion rationnelle, Muriel une explication résolument fantastique, le roman laisse le lecteur sur sa faim, avec l'impression un peu agaçante d'avoir été gentiment baladé sans que toutes les possibilités de l'intrigue aient été exploitées. Dommage !

* Jacques Mazeau : *L'Or des Maures. Le Masque*, 300 p., 6,50 euros.



La Tarasque 2 000 ans après

La Tarasque était-elle un crocodile monstrueux destiné aux jeux du cirque qu'un naufrage aurait libéré dans le Rhône ? Hypothèse séduisante, mais de là à dire que la bête est encore là deux mille ans après ! Pourtant, voici le troisième cadavre déchi- queté par une gueule prodigieuse retrouvé près de Tarascon... Les victimes ? Des gens engagés dans un projet de parc d'attractions qui défigurerait la région. Le commandant de Palma croirait plus volontiers à des règlements de comptes du Milieu. À moins que la piste conduite au mas de la Balme, théâtre, en 1944, d'une tragique affaire. Bizarrement, son actuel propriétaire, le milliardaire allemand Steinert, a lui aussi disparu, et, au contraire des autres, cet amoureux de la Provence militait contre le Disneyland local.

Dans *La Bête du Marais*, Xavier-Marie Bonnot utilise le surnaturel avec une remarquable économie de moyens, qui le rend diablement efficace. La personnalité tourmentée de Michel de Palma, obsédé par une quête de justice pas toujours en accord avec le code de procédure criminelle, retient. Marseille et l'arrière-pays, cadre pourtant surexploité, retrouvent une fraîcheur bienvenue. Cela fait de ce polar différent et d'une incontestable originalité une bonne, une très bonne surprise.

ANNE BERNET

* Anne Brontë : *La Recluse de Wildfell Hall*. Phébus. 475 p., 22,50 euros.

* Alexander Kent : *Au nom de la liberté*. Phébus, 345 p., 25 euros.

* Douglas Reeman : *L'Attaque vient de la mer et autres romans*. Omnibus, 1 312 p., 24,50 euros.

* Jason Goodwin : *Le Trésor d'Istanbul*. Plon, 315 p., 21 euros. Également disponible chez 10-18, 375 p., 8,50 euros.

* Xavier-Marie Bonnot : *La Bête du Marais*. Pocket, 315 p., 7,30 euros.

ÉLECTION CONTRE GÉNÉRATION



Pour mener à bien une véritable politique écologique, encore faut-il l'inscrire dans la durée et ne pas dévier de sa route (fût-elle ardue et semée d'embûches) malgré les pressions des lobbies industriels ou de consommateurs tentés de ne penser qu'à leur intérêt immédiat et particulier, au détriment du long terme et des générations qui viennent et viendront... Il n'est pas sûr que la République, prise éternellement entre deux élections, véritables foires d'empoigne politiciennes où la communication remplace les idées et les débats, soit capable de relever le défi ; une monarchie, alors ?

PRÉSERVER LE PATRIMOINE

Après tout, un roi a l'obligation, en France, de transmettre à son successeur un patrimoine préservé... Et la monarchie à transmission héréditaire est fort exigeante en ce domaine, par ce même principe, cette "obligation de résultat" à laquelle elle ne peut se soustraire, au risque de perdre une grande part de sa crédibilité et, pire, de sa légitimité, largement fondée sur le service rendu. Rappelons ces propos de l'Italien A. De Gasperi, souvent considéré comme l'un des pères fondateurs de "l'Europe" : « L'homme d'État pense aux prochaines générations, le politicien pense aux prochaines élections. » En France, l'homme d'État, qui ne peut être l'actuel locataire de l'Élysée même s'il eut quelques prédécesseurs dont certains eurent le sens de l'État, de la "res publica" et de ses devoirs, existe d'autant moins en république contemporaine que le politique a laissé la place à la communication et à la courtisanerie, et que l'État a, d'une certaine façon, déchu... Dans notre pays, il n'y a d'État durable que par la monarchie : c'est, au contraire de la "république paradoxale" fondée par De Gaulle, la leçon de l'histoire des institutions. Mais qui risque de n'être qu'une théorie déconnectée du réel (et donc inutile puisque destinée à ne pas être mise en pratique) si les monarchistes et les princes oublient de s'affirmer sur le champ des possibles et du politique. En somme, pas le temps de s'ennuyer pour les prochaines décennies : pour ne pas mourir royaliste mais avoir une chance de vivre en monarchie, enfin !

J. Ph. C.

ROYALISTE EN 2009

Nécessités de la monarchie

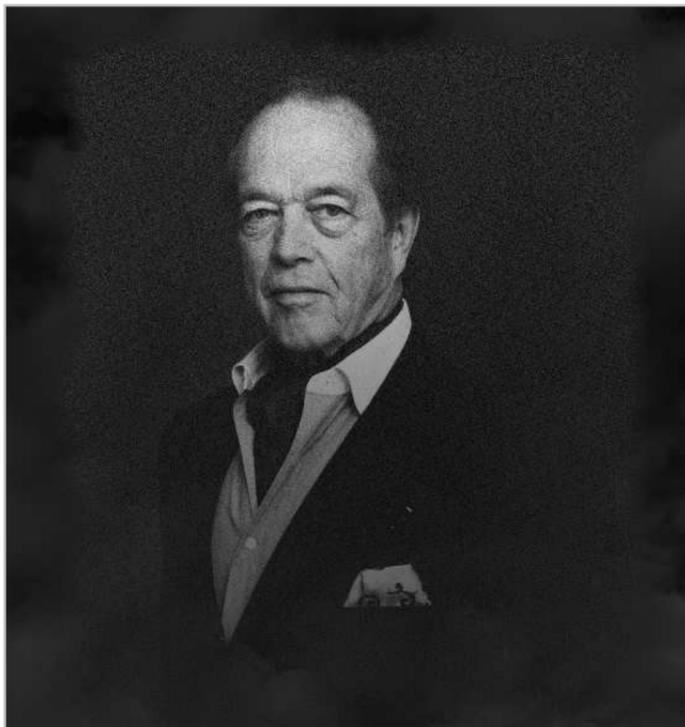
Plutôt qu'une monocratie républicaine pipolisée, il faut à la France une monarchie véritable, hors d'atteinte des querelles partisans et libre de toute attache clientéliste et financière.

La France traverse une crise économique mondiale, avec des traductions financière et sociale, mais qui semble, étrangement, renforcer la monocratie républicaine, si bien incarnée par le président Nicolas Sarkozy. Paradoxe apparent qui démontre les complexités politiques françaises et les ambiguïtés d'une V^e République qui singe l'ancienne et multiséculaire monarchie. Doit-on y discerner la marque d'un subconscient politique qui survivrait au-delà des épreuves et des ruptures de l'histoire ? Sans doute...

Horizon 2012

L'année écoulée a vu la mise en pratique de la réforme constitutionnelle votée à l'été 2008, et les atermoiements, voire les déchirures profondes de l'opposition, tétanisée par l'activisme du chef de l'État et sa récupération des personnalités (capacité digne d'un François Mitterrand, diraient certains). Il a passé sans trop de dommage les douze derniers mois, de la présidence française de l'UE aux élections au Parlement européen. Dans ces conditions, l'élection présidentielle de 2012 peut lui apparaître comme une simple formalité. Mais s'il semble si peu s'en préoccuper, c'est sans doute pour se démarquer des antisarkozystes bruyants guidés par cette seule échéance, comme dans une "présidentielle permanente".

Ce vice de la république s'est aggravé depuis l'adoption, par référendum (septembre 2000), du quinquennat : le calendrier politique se trouve soumis à une pression plus forte des occupants potentiels de l'Élysée. La présidentielle apparaît comme le véritable enjeu de la vie politique française, particularité que l'on ne retrouve pas avec une telle prégnance chez nos voisins européens, en particulier dans les monarchies (au nombre d'une dizaine en Europe) : ici, « la première place est prise » ; sans empêcher les ambitions (ce qui ne serait pas vraiment politique, et peu souhaitable), cela en préserve



Mgr le comte de Paris, duc de France, incarne nos espérances, ainsi que son fils le prince Jean, duc de Vendôme.

la magistrature suprême, dans sa dignité et son indépendance. C'est l'une des raisons qui interdit de confondre république et monarchie, dans le sens commun donné aux deux termes !

Respiration ?

Comment faire comprendre à nos concitoyens la nécessité de renoncer à ce qui, aujourd'hui, leur paraît comme un droit inaliénable, à ce sacre populaire imaginé par le général De Gaulle ? Et pourtant ! L'élection présidentielle a perdu beaucoup de son aura ces dernières années, et la dernière a laissé un goût de cendres dans la bouche, autant chez les partisans de Ségolène Royal que chez ceux de Nicolas Sarkozy. Les raisons des votes de chacun étaient-elles si claires que cela ? Et puis, la sélection partisane préalable n'est-elle pas une limitation de ce droit d'élire le chef de l'État sans a priori ? Cela dit, il faut bien reconnaître que

ce jeu électoral apparaît aussi comme une forme de respiration politique dont les Français ressentent le besoin ; c'est pourtant l'asphyxie qui menace !

Cette présidentielle ne garantit ni l'indépendance, ni, en ces heures de dépréciation de l'autorité, la reconnaissance de la fonction arbitrale et décisionnelle de la magistrature suprême. Que l'on ne s'étonne pas, donc, de la dérive qualifiée d'autoritaire par certains (Un pouvoir autoritaire n'est-il pas la preuve que cette autorité n'est pas respectée "naturellement" ?) de la République.

Perversion

« Le pouvoir sarkozyste apparaît à l'usage comme une perversion de l'État fort. En quelques mois, Nicolas Sarkozy a établi un système de pouvoir personnel et clanique dont la République n'offre pas d'autres exemples. Le Premier ministre est réduit à un rôle de comparse ; les ministres

sont ravalés au rang de simples exécutants de la volonté du président. [...] Après cela, l'intention affichée de redorer le blason des assemblées paraît une provocation. Péguy aurait parlé d'une "opération de feintise". Ce pouvoir a pour autre vice d'être clanique. [...] Nous sommes entrés dans un système de cour dans lequel le prince distribue et retire les faveurs. »¹ Ainsi la république présidentielle mène-t-elle l'État au discrédit et le politique à la défaveur des citoyens, au risque d'entraîner une contestation de ces piliers nécessaires à toute société humaine ordonnée ; une contestation qui peut, si l'on n'y prend garde, "se tromper de colère" et affaiblir notre pays.

La monarchie n'est pas forcément l'antithèse de tout ce qui fait une république aujourd'hui, bien sûr, mais elle a des fondations, et souvent des fondements, des raisons d'être et d'agir, qui sont différents. Quand la république est « l'absence de roi » (suivant la formule d'Anatole France), la monarchie se caractérise par la transmission héréditaire de la magistrature suprême, du père au fils dans la meilleure configuration, règle résumée par deux formules souvent rappelées par les légistes français : « Le roi est mort, vive le roi ! » et « Le roi ne meurt jamais » ; autrement dit, « l'État demeure toujours » (Louis XIV sur son lit de mort), au-delà de la mort de son dépositaire du moment.

Nature et liberté

Ce mode de transmission du pouvoir est le plus simple, le plus naturel, mais aussi le plus contesté par une idéologie dominante teintée d'un individualisme qui s'accommode mal d'une autorité lui échappant. Or le choix des électeurs n'est pour rien dans la montée sur "la première place", symbolisée longtemps par le trône, d'un homme qui s'est apparemment juste donné la peine de "naître roi" avant de le devenir concrètement, statutairement, politiquement. La naissance est à la fois l'argument fort des monarchies et son handicap dans l'opinion publique.

La naissance échappe aux jeux de clientèle et de concurrence : le futur roi n'a pas choisi de "naître roi", mais il n'est pas libre, dans une monarchie "à la française", de renoncer à ses responsabilités. Dès sa naissance, avant que la mort ne "libère" le trône de son

LES ROYALISTES n'ont pas peur des débats



Au fil de quelques objections relevées sur la Toile, ils peuvent préciser leurs positions et propositions. En voici quelques-unes :

1 - Monarchie, possibilités institutionnelles, principes de légitimité d'une instauration monarchique. La monarchie, aujourd'hui, présente des possibilités institutionnelles que n'offre pas la république, coïncée par son quinquennat et sa dépendance au seigneur-argent... Au-delà des caricatures qu'en donnent ses adversaires, elle serait d'autant plus libre que, par son principe de transmission héréditaire, elle ne doit rien aux puissances d'argent (« le vil métal » disait Maurras comme Bernanos) ni aux opinions médiatiques. Trois principes sont désormais à la base de la légitimité d'une instauration monarchique : l'unité nationale respectueuse des diversités locales ; la justice sociale face aux "Fouquet"

de l'économie sauvage ; le souci environnemental. Le philosophe Michel Serres disait, il y a peu, que ce qui manquait à l'État c'était la durée : la monarchie la permet et l'inscrit dans le politique, par la formule « le roi est mort, vive le roi », symbole d'un perpétuel rajeunissement du régime royal. À méditer !

SUZERAIN OU SOUVERAIN ?

2 - Le roi, souverain et non suzerain. L'histoire de France ne se limite pas, heureusement, à ce que les manuels scolaires en font... Évoquer la Cour (en parlant de la monarchie, comme le font certains républicains...) aujourd'hui fait sourire, surtout

»»» prédecesseur, le dauphin est entretenu dans cette ambiance particulière qui en fait celui qui "attend", sans être pressé (car un fils n'espère pas la mort de son père...), et qui est préparé (et se prépare) à sa tâche : il apprend le métier de roi, sans savoir s'il l'exercera un jour, ni quand il l'exercera. Dans cette situation, aucun choix, ni pour le roi, ni pour le dauphin ! Paradoxalement, c'est le fait de s'en remettre à la nature et à la vie familiale, à la filiation, qui permet la plus grande liberté en monarchie.

Le nouveau roi est indépendant des programmes, des querelles partisans, des manœuvres politiciennes... Il ne doit rien au jeu politique usuel. Cela lui procure une liberté certaine, statutaire, et lui confère aussi une autorité qui n'est pas que personnelle (même si son charisme propre peut avoir une incidence non négligeable), mais reflète celle de ses prédecesseurs, la poursuit et s'en nourrit. Le monarque bénéficie en outre d'un cadre institutionnel le portant "au-delà du paysage électoral", sans pour autant méconnaître le calendrier politique de son pays et de son époque.

Un symbole fort

Cela lui donne un avantage certain, comme le rappelle Michel Fromentoux : « *Le roi héréditaire est le seul homme qui, par sa position même, peut voir, embrasser dans tous ses aspects et servir en toutes ses exigences le bien commun. Non élu, il n'est l'homme d'aucun parti : roi de tous les Français sans distinction, placé par nature bien au-dessus des tendances, des modes et des intérêts particuliers, pouvant rester sourd à toutes les sollicitations des puissants de la finance et de l'intrigue qui ne lui sont d'aucun appui pour se maintenir au pouvoir, n'ayant aucune clientèle à flatter, ni aucune fortune à établir, le roi héréditaire est le fédérateur-né de toutes les familles françaises qui peuvent voir en lui un lien vivant, le symbole même de l'unité par-delà les divergences de toutes sortes.* »²

Le monarque apparaît comme la représentation symboliquement forte de la France et de son histoire. Il n'est pas un souverain qui donne des bons ou des mauvais points à tel ou tel règne, régime ou chef d'Etat : il poursuit l'histoire de notre pays, unique à défaut d'être unitaire. Pas de re-



Le roi peut être le "trait d'union" entre toutes les communautés : il incarne une unité qui dépasse les différences et les ordonne au bien commun sans les dissoudre.

vanche à prendre, pas de République ou d'Empire à dénoncer : il "prend tout", car sa position lui enjoint de tout assumer et d'incarner la France, son être présent comme sa mémoire, ses gloires comme ses défaites, ses succès comme les pages les plus sombres : il laisse le champ libre aux historiens et libère l'Etat et la nation de la pesanteur d'un "devoir de mémoire" en définitive incapacitant et paralysant pour les générations actuelles et à venir.

Fédéralisme

Le roi peut être le "trait d'union" entre toutes les parts, provinciales, communales, communautaires, politiques, etc., du pays : il incarne une unité qui dépasse les différences, les ordonne au bien commun sans les dissoudre. Ce qui ne sera pas forcément l'attitude d'une république uniformisatrice... L'ancienne formule utilisée par Louis XVI dans sa lettre de convocation des états généraux, « *les peuples de France* », rappelle que la monarchie, principe d'unité en autour de la Couronne, est fédérative, voire fédérale : incorporant au fil de la construction de la nation française des entités et des identités diverses (voire antagoniques), elle permet la prise en main par les corps sociaux d'une grande part de leur destin. Là encore, c'est la

continuité assurée par la transmission simple et non équivoque de la magistrature suprême qui autorise cette liberté redistribuée aux autorités locales ou sociales.

Mais, dans un monde globalisé, celui de 2009, que peut l'Etat, en particulier l'Etat royal ? Je me place dans l'hypothèse d'une monarchie fraîchement instaurée, ce qui, pour l'instant, relève évidemment de la simple théorie. Avouons d'abord que les conditions de l'instauration royale pèseront sur ses capacités d'action : sans handicaper forcément l'Etat, elles le placeront en position de ne pas décevoir, et donc de tenir compte, sans en être prisonnier, d'une opinion publique attentive et impatiente.

Long terme

La monarchie "à la française" se distingue par une force particulière de l'Etat, par l'autonomie du politique à l'égard des puissances économiques et une volonté d'intervention qui ne se confond pas, néanmoins, avec l'étatisme, maladie d'hypertrophie invasive de l'Etat. Cette force et l'inscription dans le long terme sont d'autant plus "permises" que la monarchie est enracinée dans le temps et la succession des générations, et qu'elle n'a plus l'obligation de prouver sa légitimité ou son utilité, avérées par les ser-

vices rendus, pour autant qu'ils soient reconnus. Ce sera sans doute plus délicat dans les premières années de l'instauration, dans le "règne inaugural". Mais la transmission héréditaire annoncée procurera à la magistrature suprême une certaine liberté qui pourra se vérifier et de se fortifier au fil des règnes.

À chacun son rôle

Cela étant, la monarchie, nouvelle ou adulte, ne peut pas et ne doit pas tout faire. Son principe lui interdit de monopoliser les pouvoirs et les libertés. Son rôle est de donner l'impulsion aux projets requérant une garantie politique sur le temps long, d'arbitrer entre les assemblées et syndicats nationaux ou régionaux, d'ouvrir les grands chantiers institutionnels, politiques, sociaux, économiques, environnementaux... par la convocation de conseils, le lancement de programmes de recherche et de prospective.

Cette action, qui mêle volonté, rapidité d'initiative et enracinement dans la durée, est rendue plus facile qu'en régime électif présidentiel par l'essence de l'autorité suprême qui n'a pas à remettre son destin tous les cinq ans entre les mains de ceux qui font (ou défont) les élections et les opinions. Au contraire de la Ve République, où le calendrier,

sauf accident (démission du président ou décès, comme en 1969 et 1974), est réglé comme la minuterie d'une bombe à retardement, la monarchie n'est pas maître de son calendrier mais accompagne le temps, offrant, par son principe successoral, la garantie d'une "respiration humaine" et de la continuité statutaire.

L'action politique n'est pas réductible à la parole, elle se doit de poser des actes : tout l'intérêt d'une monarchie héréditaire est d'en assumer la responsabilité, y compris d'un roi à son successeur ; mais le remplacement d'une génération par une autre permet aussi de remettre en cause ce qui pourrait s'avérer obsolète sans menacer la continuité et la permanence de l'Etat.

Monarchie active

La monarchie active ne peut être juste une magistrature morale, elle se doit d'être politique : De Gaulle, en établissant la Ve République, avait sans doute en tête ce que pourrait être une monarchie au-delà de celle qu'il fondait, d'une certaine manière inachevée. Le mieux ne serait-il pas de faire de cette Ve République qui, par le jeu des partis et des ambitieux, se caricature en monarchie pipolisée, une monarchie véritable, libre de toute attache clientéliste et financière, libre de parler et d'agir, avec le garde-fou des obligations constitutionnelles, des conseils et des assemblées, entre autres ?

C'était le vœu du comte de Paris, de Pierre Boutang et, au moins un temps, du général De Gaulle lui-même. Pour aller au bout de la logique gaullienne (je n'ai pas dit gaulliste), et restaurer la politique, en assumer le souci au sommet de l'Etat... En somme, au-delà de cette titulature officielle (Ve République), faire la monarchie pour affronter mieux armés les défis d'une globalisation qui, si l'on n'y prend garde, deviendra une "gouvernance" qui ôtera toute liberté aux Etats. Faire la nouvelle monarchie pour une France libre d'être et d'agir, « *de manœuvrer et de grandir* » comme l'espérait Charles Maurras à l'aube du siècle précédent.

JEAN-PHILIPPE CHAUVIN

1 - Jean-Paul Bled, in Les Cahiers de l'indépendance, n° 7, janvier 2009.
2) Michel Fromentoux, in Le roi... pourquoi pas ?, éditions d'Aspects de la France, 1973.

»»» quand on voit ce que la République a su en faire avec ses jeux de clientèle permanents et ses courtisans empressés autour de l'Élysée... Mais la Cour sous Louis XIV a été le moyen de désarmer une noblesse qui se croyait encore à l'époque féodale. Or le roi ne se considère pas comme le premier des nobles, comme un suzerain suprême, mais bien comme un souverain, ce qui n'a ni le même sens, ni la même portée. L'intérêt de l'hérédité est de libérer l'Etat, en sa magistrature suprême, du "choix

électoral", c'est-à-dire du jeu des clientèles et de l'argent-seigneur qui fait les élections, et donc le pouvoir en république. Le roi n'a pas à être le plus intelligent ni le plus compétent mais le plus libre, libre de choisir les plus intelligents et les plus compétents qui, dans nos démocraties, ont souvent du mal à être reconnus.

POUVOIR ET MÉRITE

3 - Le pouvoir ne se "mérite" pas. "Mériter le pouvoir" ? L'expression n'est pas très heureuse.

L'Etat, lorsqu'il est justement l'objet d'une querelle pour savoir "qui" le mérite, devient une sorte de privilège alors qu'il est d'abord une charge politique à assumer, non dans son intérêt particulier, "mérité" ou non, mais dans celui de tous.

D'où l'intérêt d'une monarchie où le souverain assume le pouvoir sans l'avoir ni demandé ni "mérité" : c'est ce qui fait son indépendance et la possibilité d'entendre tous les citoyens.

J.P.H. C.

L'ACTION FRANÇAISE **TARIF DES ABONNEMENTS**
(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an)	76 €	5. Abonnement de soutien (un an)	150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an)	85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	60 €
3. Abonnement ordinaire (un an)	125 €	7. Outre-mer (un an)	135 €
4. Abonnement de six mois	70 €	8. Étranger (un an)	150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél. Courriel

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement
Bulletin à retourner à L'Action Française 2000
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris - C.C.P. Paris 1 248 85 A

Nous avons rapidement signalé dans notre dernier numéro l'encyclique *Caritas in Veritate* qui venait de sortir. Nous voulions surtout répondre à ceux qui semblaient croire le pape Benoît XVI converti au mondialisme... Beaucoup de nos confrères de la "grande presse", ayant écrit n'importe quoi sur ce point, se sont aperçus que ce texte était difficile à lire et se sont empressés de ne plus en parler. Nous le considérons, pour notre part, essentiel, aussi important que *Reverentiarum* de Léon XIII (1891), car actualiser la doctrine sociale de l'Église dans un monde qui se délite faute d'avoir écouté la parole de Rome tant qu'il était encore temps, constitue le plus grand service que peut rendre aujourd'hui, au spirituel mais aussi au temporel, l'institution que Maurras saluait comme « l'arche de salut des sociétés ».

Charité et vérité

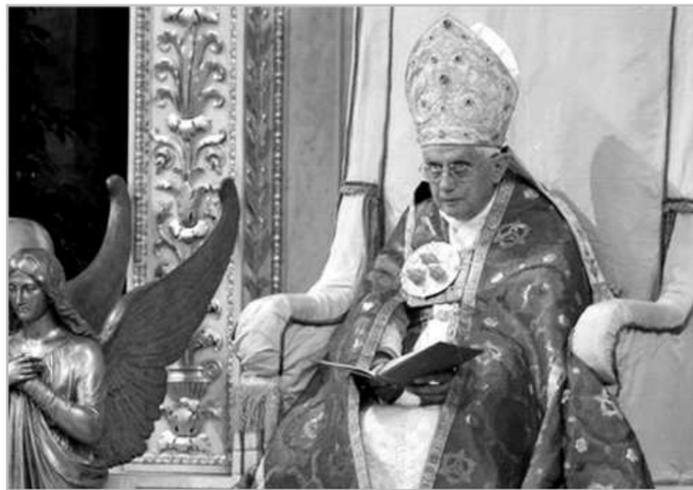
Pour le pape, charité et vérité sont inséparables, car « un christianisme de charité sans vérité peut facilement être confondu avec un réservoir de bons sentiments ». Il est donc temps de rompre avec le relativisme : « Sans vérité, sans confiance et sans amour du vrai, il n'y a pas de conscience ni de responsabilité sociale, et l'agir social devient la proie d'intérêts privés et de logiques de pouvoir qui ont pour effet d'entraîner la désagrégation de la société et cela d'autant plus dans une société en voie de mondialisation et dans les moments difficiles que nous connaissons actuellement. »

L'une des premières vérités à méditer est que « la charité dépasse la justice et la complète dans la logique du don et du pardon. La cité de l'homme n'est pas uniquement constituée par des rapports de droits et de devoirs

□ RELIGION

En relisant l'encyclique

Charité et vérité sont inséparables aux yeux du pape. Son encyclique actualise la doctrine sociale de l'Église à l'heure de la mondialisation. Décryptage des passages les plus marquants.



Benoît XVI recommande que la responsabilité personnelle ne soit jamais étouffée.

mais plus encore, et d'abord, par des relations de gratuité, de miséricorde et de communion ». Quelques pages plus loin, le pape affirme : « L'exaspération des droits aboutit à l'oubli des devoirs. » Il faut donc se remettre à prendre en considération qu'« à côté du bien individuel, il y a un bien lié à la vie en société : le bien commun », objet d'une forme supérieure de la charité.

Déséquilibres

Cette « mission de vérité », le pape entend la remplir sans s'immiscer aucunement dans la politique des États, mais toujours dans le désir d'œuvrer « en faveur d'une société à la mesure de

l'homme, de sa dignité et de sa vocation ». C'est ainsi que Benoît XVI demande d'aborder avec discernement les grands choix d'aujourd'hui. Citons cette énumération, faute de pouvoir tout résumer d'un texte aussi dense : « Les forces techniques employées, les échanges planétaires, les effets délétères sur l'économie réelle d'une activité financière mal utilisée et, qui plus est, spéculative, les énormes flux migratoires, souvent provoqués et ensuite gérés de façon inappropriée, l'exploitation anarchique des ressources de la terre... »

Les grands déséquilibres entre un surdéveloppement allant de pair avec gaspillage et laissant subsister des situations de misère

déshumanisante sont inacceptables, mais Benoît XVI ne croit pour en sortir ni au libéralisme actuel (« le binôme exclusif marché-État corrode la société »), ni au socialisme : il recommande à ce sujet que le politique prime l'économique et que la responsabilité personnelle ne soit jamais étouffée. Les mortelles idéologies sont remises à leur place : « Absolutiser idéologiquement le progrès technique ou aspirer à l'utopie d'une humanité revenue à son état premier de nature sont deux manières opposées de séparer le progrès de son évaluation morale. »

Autre chose que l'ONU

Benoît XVI aborde encore le lien entre pauvreté et chômage, entre travail et famille, puis la question de la protection sociale, qui ne doit jamais être détachée de l'esprit de solidarité selon le principe de subsidiarité : laisser chacun agir à son échelon selon ses compétences. Même l'environnement a sa part dans les préoccupations du pape : « La façon dont l'homme traite l'environnement influence les modalités avec lesquelles il se traite lui-même. »

Au passage, il n'hésite pas à rappeler que des politiques favorisant l'avortement ou la stérilisation, provoquant la dénatalité, détruisant l'intégrité de la famille fondée sur le mariage entre homme et femme, vont



tout à l'opposé du développement de l'homme « dans sa nature relationnelle », de même que les expériences sur embryons qui rendent artificielle et aléatoire la gestation même de l'homme et qui reviennent à « considérer la nature comme plus importante que la personne humaine elle-même ».

Tant de questions concernant l'ensemble de la famille humaine ne semblent pas au pape pouvoir être traitées par l'ONU dans sa forme et avec son idéologie actuelles. D'où son idée, déjà entrevue jadis par René de La Tour du Pin, d'une « autorité politique mondiale » qui ne serait en rien un gouvernement mondial, mais tout au contraire, redisons-le, une instance pouvant résister aux forces mondialisées d'un marché déchaîné, et, du même coup, aider les États à mieux assumer leur rôle propre. « La sagesse et la prudence nous invitent à ne pas proclamer trop tôt la fin de l'État », écrit Benoît XVI.

Telle est l'encyclique, que MM. Sarkozy et Obama pourront lire durant ces vacances. Elle va au fond des problèmes de notre temps et, ne s'écartant jamais de la nature humaine créée par Dieu, elle dépasse infiniment les idéologies et les politiciens qui prétendent inventer des solutions.

MICHEL FROMENTOUX

LES GRANDS TEXTES POLITIQUES

DES DANGERS DE LA POPULARITÉ



Roi Pacificateur de la terre et des mers,
Louis ! vois à tes pieds ton Peuple et l'Univers.
Nos beaux jours s'éclipsaient, le deuil couvrait la France,
Tu parus ! devant toi marcha la bienfaisance :
Le pouvoir vit tomber son prestige pervers.
La loi se releva triomphante et plus belle ;
Tu voulus le retour de son appui fidèle.
Dès lors, de bouche en bouche, élané dans les airs,
Ton nom fut couronné d'une gloire immortelle,
Et répété parmi les noms chéris
Des Salomons, des Titus, des Henris.

Pourquoi citer un extrait d'un poème peu connu et qui, d'un point de vue strictement littéraire, ne mérite que son oubli ? Pour l'enseignement politique qu'il nous apporte. Jean-Baptiste-Jacques Laignel, bourgeois vivant près du Havre, a composé et publié un poème en l'honneur de Louis XVI à l'occasion de l'érection d'une statue du souverain dans sa propriété de Louisée. Le buste du roi est placé de telle sorte qu'il « sera vu du public », c'est-à-dire des passants. Le poème est supposé être lu par le père de famille avec accompagnement du chœur de ses

dix enfants. Quelle belle famille française attachée à son roi ! Mais le plus étonnant et le plus instructif restera la date de l'événement : le 25 août 1789. Oui, le 25 août ! Une foule peu recommandable manipulée par des agitateurs a pris la Bastille le 14 du mois précédent. On présente cela comme une date historique, on nous raconte que le lien de la monarchie et de son peuple était irrémédiablement rompu depuis Louis XV, quand on ne remonte pas à Louis XIV s'installant à Versailles et se coupant du peuple avec sa cour.

LES PARLEMENTS ONT DUPÉ LES FRANÇAIS

Et voilà que cette vision simpliste et orientée des dernières années de l'Ancien Régime est remise en cause : un bourgeois de province, père de famille nombreuse, compare son roi aux souverains célèbres par leur justice, dans l'histoire sainte, Salomon, dans l'histoire romaine, Titus, dans l'histoire de France, Henri IV. Modèle de justice, Louis XVI, vainqueur de l'Angleterre dans la guerre d'indépendance américaine, est perçu également comme un grand pacificateur. Fort à l'intérieur et à l'extérieur, populaire et glorieux, comment ce souverain se trouvait-il à quelques années de sa chute ? Une analyse plus serrée de la strophe citée nous le révélera « *Devant toi marcha la bienfaisance* » salue la décision de Louis XVI de renoncer au droit de joyeux avènement, un impôt dont chaque nouveau règne était le prétexte. Un allègement de charges plaît toujours aux populations. Les deux vers suivants, en revanche, montrent que notre bourgeois était victime de la propagande parlementaire. Louis XV, en renvoyant les Parlements rétrogrades qui s'accrochaient aux mythes libéraux de Fénelon, avait ouvert

une heureuse période de réformes nécessaires ; en cédant à son entourage pieusement libéral, Louis XVI, en 1774, scella l'arrêt de mort de la monarchie en rappelant les Parlements qui entravèrent toute amélioration fiscale pour protéger leurs privilèges égoïstes et vieillots. Pour illustrer le faux traditionalisme borné des parlementaires, il suffit de rappeler qu'ils empêchèrent Louis XV d'éviter au pauvre Damien un supplice d'un autre âge et qu'ils restèrent sourds à la voix de l'évêque d'Amiens qui voulait qu'on n'exécutât pas le chevalier de la Barre. Pour montrer qu'il cédait à l'opinion guidée par le parlement de Paris, Louis XV déclara : « *Les sentiments de religion dont nous sommes pénétrés et les mouvements de notre cœur nous portaient à la clémence. Mais nos peuples, à qui notre vie n'appartient pas moins qu'à nous-mêmes, réclament de notre justice la vengeance d'un crime commis contre des jours que nous désirons de conserver pour leur bonheur.* »

CONCESSION DÉSASTREUSE

Cette lecture nous montre aussi le caractère superficiel et dangereux d'une popularité qui vient d'une concession. Personne ne saura gré au roi d'avoir cédé aux caprices de l'opinion. J'ai voulu savoir si Jean-Baptiste-Jacques Laignel avait été récompensé de son royalisme aveugle par le rasoir républicain. Non, né en 1741, il mourut tranquillement en 1806. Je n'ai rien trouvé sur ses nombreux enfants. Peut-être, grâce aux parlements qui assassinèrent la monarchie, l'un ou l'autre de ses fils est-il tombé à Fleurus, à Arcole ou sur les bords de la Bérézina ?

GÉRARD BAUDIN

PUBLI-INFORMATION

**Actualité
et présence****de Charles Maurras**

1868-1952 : TOME III

Fervent et fidèle disciple de Charles Maurras, FRANÇOIS MARIE ALGOUD a entrepris il y a plusieurs années déjà de rendre hommage au maître de Martigues en publiant trois ouvrages successifs évoquant le poète (tome I paru en 2004), l'homme politique et son cheminement religieux (tome II paru en 2005) et enfin l'histoire de l'Action française de sa naissance à la fin du XIX^e siècle, en pleine affaire Dreyfus, jusqu'au début du XXI^e siècle.

LE GRAND SIÈCLE DE L'AF

D'où ce très épais tome III, sous-titré « Le grand siècle de l'Action française ». On peut y lire beaucoup d'extraits d'articles et d'œuvres de Maurras très éclairants sur sa pensée et sa doctrine.

À travers l'histoire de ce mouvement nationaliste et monarchiste dont l'influence intellectuelle fut très importante jusqu'à sa condamnation par l'Église en 1926, c'est toute l'histoire de France de la fin du XIX^e et du XX^e siècles que l'on peut revisiter depuis la mort du curé d'Ars en 1859 jusqu'à 2002, cinquantenaire de la mort de Maurras.

La somme d'Algoud, agrémentée d'un index et dix-sept annexes fort intéressantes et préfacée par le fidèle Michel Fromentoux, rédacteur en chef de L'Action Française 2000 et directeur de l'Institut d'Action française, rend également hommage à de grandes figures de l'AF plus récemment disparues comme Pierre Juhel (1911-1980), le fondateur de la Restauration nationale, et bien sûr Pierre Pujo, l'âme du journal et du mouvement de 1966 à sa mort le 10 novembre 2007.

Un ouvrage de synthèse et de référence que tous les maurrassiens mais aussi tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du nationalisme et du royalisme français doivent avoir dans leur bibliothèque.

J.B.

* François Marie Algoud : Actualité et présence de Charles Maurras - 1968-1952 - Tome III, 468 p., 60 euros. Disponible à nos bureaux, 65,16 euros franco.

□ MILITANTISME**Un royaliste ne prend pas de vacances !**

Collages, tracts, ventes... Un militant royaliste ne prend pas de vacances ! Dans une ambiance plus détendue, le militantisme peut se poursuivre pendant l'été, où nos compatriotes, libérés du stress habituel, se montrent parfois plus disponibles, et donc plus réceptifs à nos arguments.

Les vacances sont le moment où nos compatriotes sont, en fait, le plus accessibles, le plus réceptifs à "autre chose". Mais le militantisme et la manière de faire passer un message politique ne doivent pas forcément prendre le même aspect que durant l'année scolaire et universitaire : autant l'utilisation d'affiches et d'autocollants est bienvenue et doit créer une "ambiance" et tout simplement faire connaître ce que nombre de nos concitoyens ne connaissent pas (ou plus), autant les slogans doivent éviter l'agressivité et plutôt jouer la carte de la détente, voire de l'humour, au-delà des traditionnelles "publicités" (nécessaires) pour telle ou telle publication royaliste [à commencer par celle de L'Action Française 2000 NDLR].

Quelques pistes (liste non exhaustive) : placarder des affiches, des autocollants et des papillons ; organiser quelques ventes de journaux sur des marchés et devant des églises (Quimper et Saint-



Comment militer sur la plage...

Malo, par exemple), des lieux fréquentés par les touristes français ; distribuer des tracts (téléchargeables sur le site des camelots et susceptibles d'être photocopiés

en nombre), sous les portes vitrées des commerces, dans les boîtes aux lettres, ou de la main à la main sur les marchés (par exemple) ; faire la promotion du

royalisme auprès de ses voisins et avancer, quand l'occasion s'en présente, quelques arguments monarchistes, qui peuvent être "piochés" sur Internet [ou en pages 12 et 13 de ce numéro NDLR].

Qu'avons nous fait pour le Roi ?

Voilà, en quelques lignes, ce que chacun peut faire, sans trop de peine ni trop de temps. Avec toujours la même ligne de conduite résumée par la formule de Bernanos : « Qu'a-t-on fait aujourd'hui pour le Roi ? » Si chacun mène, à son niveau et sur son lieu de villégiature, quelques actions personnelles telles que celles évoquées plus haut, le royalisme sera forcément un peu plus visible et cela permettra, peut-être, de faire une "rentrée" plus active ou plus motivante que d'ordinaire. N'attendons pas que les autres fassent, faisons !

<http://actionroyaliste.com/>

RECHERCHE VENDEURS VOLONTAIRES - CAMELOTS

Recherche tous documents concernant les Camelots du Roi (souvenirs, insignes, récits)

VENEZ REJOINDRE NOS EQUIPES DE VENDEURS AU SERVICE DU ROI !

Prière d'entrer en contact avec : Frédéric Wincler : fredericwincler@yahoo.fr

actionroyaliste.com

VOUS CHERCHEZ L'ACTION FRANÇAISE 2000 ?

Rendez-vous à cette adresse pour savoir dans quel kiosque l'acheter :

www.trouverlapresse.com

CRAVATES EN SOIE FLEURDELISÉES

60 euros l'unité

Commandes à adresser au CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Chèques à l'ordre du CRAF

CAMP MAXIME REAL DEL SARTE

Ouvert à tous les jeunes entre 15 et 35 ans, désireux de se former à la politique nationaliste et royaliste, le CMRDS se déroule au château de Lignières (18160 Lignières) du vendredi 21 août (12 heures) au dimanche 30 août (soir) ; arrivées à partir du 20 août.

Journée portes ouvertes le samedi 29 août : conférences, tables rondes, animations et veillée ; ouvert à tous.

Inscription au camp : 180 euros ; dix jours, nourriture et hébergement compris. Pour les intermittents du camp, le tarif est de 25 euros par jour.



Tarif spécial pour les groupes, à partir de trois inscriptions. Les mineurs doivent impérativement se munir d'une autorisation parentale datée et signée.

Renseignements : > www.cmrds.net > camp.mrds@gmail.com > 06 80 56 37 29

» NAISSANCE

Nous apprenons avec joie la naissance le 25 juin 2009 de Paul, petit frère de Bénédicte et fils de nos jeunes amis Marie-Noëlle et Éric Brun-Pouységur, lequel sera baptisé le samedi 22 août. Nous adressons nos vives félicitations aux heureux parents et aux grands-parents, M. et Mme Pouységur-Wilkin, responsables militants et dévoués des Bouches-du-Rhône et du Var - avec tous nos

vœux chaleureux et les meilleurs de longue vie pour Paul.

» MARIAGE

Nous apprenons avec joie le mariage de M^{lle} Émilie Charles, fille de nos bons amis, les docteurs André et Annie Charles avec M. Ludovic Livernette, le samedi 5 septembre 2009 à 14 h 30 en l'église Saint-Michel-des-Lions de Limoges. Avec tous nos meilleurs vœux de bonheur

aux jeunes époux, nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents et grands-parents et, particulièrement au Dr André Charles, membre du Comité directeur de l'Action française.

» RENDEZ-VOUS

Rassemblement royaliste et nationaliste le vendredi 25 août à l'abbaye Saint-Michel de Frigolet de Tarascon (Bouches-du-

Rhône) : « face à la crise, la nation ». Messe de la Saint-louis à 15 heures dans la basilique ; discours, apéritif dinatoire. Tél. : 06 21 63 27 65.

» PETITE ANNONCE

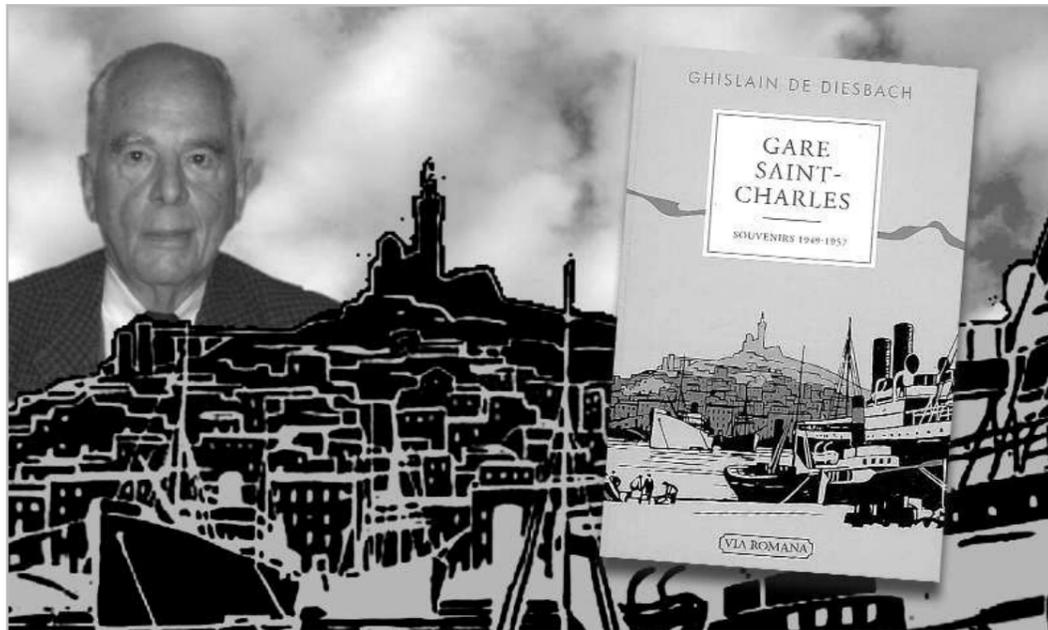
À louer dans le bassin d'Arcaçhon, à 3 km de la mer : studio équipé pour deux personnes. Dernière semaine d'août : 370 € ; septembre ; 320 € la semaine. Tél. : 06 83 14 01 68.

□ GHISLAIN DE DIESBACH

Ne jamais se résigner à la médiocrité

Avec Gare Saint-Charles, Ghislain de Diesbach poursuit la publication de ses Mémoires. Dans un ouvrage dédié aux historiens du futur, il nous livre les souvenirs de sa jeunesse passée à Marseille dans les années cinquante. Retour sur la période qui vit éclore sa vocation d'écrivain.

Après *Une éducation manquée*, merveilleuse évocation de son enfance dans les années 1930-1940, Ghislain de Diesbach, dont nul n'ignore les remarquables dons de conteur en même temps que les qualités d'historien, poursuit la publication de ses Mémoires. Publiée aux éditions Via Romana, qui rééditent par ailleurs le premier volume initialement paru chez Perrin, *Gare Saint-Charles* s'attarde sur les années de jeunesse et de formation de l'auteur, de son arrivée à Marseille en 1949 à la fin de ses études universitaires. Tout l'art de Diesbach se retrouve dans ces souvenirs : fausse légèreté, don d'observation, esprit acéré, parfois féroce, humour omniprésent font de ce livre une étude remarquable sur la sociabilité en France voilà un demi-siècle.



« Lorsque j'ai débarqué à Marseille, j'ai eu l'impression d'une véritable libération. »

L'ACTION FRANÇAISE 2000 - Comment, d'historien, devient-on mémorialiste, donc, d'une certaine façon, objet de l'histoire ? **GHISLAIN DE DIESBACH** - En fait, j'ai d'abord été mémorialiste avant d'être conduit par le hasard à me faire historien et surtout biographe. Élevé à l'école de la guerre, et témoin de scènes mémorables, j'ai eu très tôt l'idée de noter ce que j'avais vu ou entendu et de tracer aussi des portraits de certains de mes camarades pour en amuser les autres. La lecture assidue de Lenôtre et d'autres historiens a fait le reste.

La vie quotidienne des années 50

L'AF 2000 - *Une éducation manquée*, qui racontait votre enfance et votre adolescence, s'inscrivait dans une époque troublée, celle de l'immédiat avant-guerre puis de l'Occupation. Au contraire, *Gare Saint-Charles* se déroule au début des années cinquante, période d'autant plus calme que ni vous ni vos amis ne paraissiez alors passionnés par les questions politiques. Quel est alors, selon vous, l'apport historique de votre ouvrage ?

G. de D. - Si la France a été libérée en 1944-1945, elle n'en a pas moins vécu fort mal pendant trois ans, sous le double joug d'un Parti communiste omniprésent et d'une austérité voulue pour nous habituer sans doute à une pauvreté plus grande encore, à l'instar des pays de l'Est. 1948 a marqué un tournant, une réaction, et lorsque j'ai débarqué l'année suivante à Marseille, j'ai eu l'impression d'une véritable libération, d'un retour à une vie normale, à une vie facile dont je voulais prendre ma part avec les appétits et les ambitions d'un lycéen de dix-huit ans. L'apport de *Gare Saint-Charles* à l'histoire de cette époque est certes mince,

mais il grandira au fur et à mesure que le temps passera et que des historiens futurs chercheront des témoignages sur la vie quotidienne en France au lendemain de la Seconde Guerre mondiale avant les conflits de la décolonisation.

Deux écrivains enchanteurs

L'AF 2000 - Vous avez cependant fait quelques rencontres mémorables, entre autres vos visites à Jean de La Varende, vrai morceau d'anthologie, ou à Marguerite Yourcenar. Quelle place ces écrivains tenaient-ils dans votre vie de jeune homme, et qu'en reste-t-il aujourd'hui ? **G. de D.** - Très tôt j'ai eu "le goût d'autrui", la curiosité des êtres et surtout de ceux qui, portant un nom connu, me valorisaient à mes propres yeux. La Varende était pour moi l'héritier de Guy de Maupassant, cultivant le même terroir normand, mais plus stimulant pour l'esprit car il n'avait pas le pessimisme de Maupassant et offrait à un jeune lecteur des modèles à imiter, des exemples à suivre, des convictions à partager. Marguerite Yourcenar, elle, m'a réconcilié avec l'Antiquité, que je trouvais un peu fastidieuse, en humanisant la figure de l'empereur Hadrien et en m'impressionnant par la somptueuse mélancolie de son style. J'ai eu vraiment l'impression en commençant ma lecture d'être en présence d'un livre magique, inspiré, et un familier de Marguerite Yourcenar devait me dire un peu plus tard qu'elle avait, pour l'écrire, eu recours au spiritisme en évoquant l'ombre de l'empereur... Je suis resté fidèle à ces deux auteurs, sinon à l'ensemble de leur œuvre et lorsque j'ouvre à nouveau *Les Manants du Roi* ou les *Mémoires d'Hadrien*, c'est sans

doute autant par goût de l'écrivain que pour l'égoïste plaisir de retrouver les enchantements de mes vingt ans.

Les rayons d'une gloire oubliée

L'AF 2000 - Depuis votre enfance, vous avez été sensible au témoignage des personnes âgées, vous les avez recherchées pour entendre ce qu'elles avaient à dire du passé. Pourriez-vous nous parler de cette vocation précoce d'historien et expliquer, pour l'édification de nos contemporains, si indifférents aux aînés, l'importance de cette transmission ?

G. de D. - Habitué à m'entendre traiter de bon à rien et de fruit sec, car je dois avouer que mes études laissaient fort à désirer, je m'en consolais en pensant que je pouvais au moins valoir quelque chose comme témoin et comme confident. Alors que certains faisaient la cour à des personnes âgées dans l'espoir d'en hériter, je ne m'intéressais qu'à leurs souvenirs, dans le désir alors inconscient de vivre un peu par procuration. Je savais que je ne ferais jamais de grandes choses, que je ne serais jamais un général victorieux, un créateur d'entreprises, un politicien, un ministre et je m'attachais à recueillir des rayons d'une gloire oubliée déjà, à noter des souvenirs que je pourrais raconter à mon tour en disant plus tard : « *J'ai connu quelqu'un qui avait connu Victor Hugo...* » Je me voyais déjà écrivant sur le tard des mémoires apocryphes, somme de tous les souvenirs que j'avais ainsi recueillis.

L'AF 2000 - L'une des grandes personnalités à vous avoir alors marqué fut Ferdinand Bac, auquel vous avez consacré une vente biographique...

G. de D. - Il serait peut-être exagéré de dire que je lui dois tout, car le terrain existait déjà, mais je lui dois beaucoup. Auteur de nombreux livres de souvenirs de voyages, créateur de jardins, architecte et paysagiste, historien du Second Empire et mémorialiste de la III^e République, il a été le premier à m'encourager dans la voie que j'avais choisie, en dehors du droit chemin des études universitaires, m'incitant justement à noter ce que je voyais de curieux, me dictant à l'occasion, lors de mes visites, des souvenirs ou anecdotes et m'offrant, par son grand âge, un prodigieux raccourci vers le passé, puisqu'il pouvait évoquer des souvenirs de ses propres parents sur Schiller, Goethe et Chateaubriand.

Oasis de sociabilité

L'AF 2000 - Même si les temps que vous évoquez restent relativement proches, le lecteur appartenant à une autre génération a parfois l'impression d'un abîme infranchissable entre les mœurs actuelles et la société des années cinquante. Étiez-vous conscient d'assister à la fin d'un monde, d'une sociabilité, et quel jugement portez-vous aujourd'hui sur les façons d'être de ce que l'on n'ose plus guère appeler le grand monde, préférant parler de *people* ?

G. de D. - En ce début des années cinquante, loin de croire assister à la fin d'un monde, au crépuscule d'une société, je m'émerveillais au contraire d'une extraordinaire renaissance de la vie sociale après l'épreuve de la guerre et de ses ruines. Pour moi, Marseille et la Provence étaient une sorte d'avant-gout du Paradis terrestre et je me sentais l'âme d'un nouvel Adam cherchant une Ève assez bien rentée pour me permettre de vivre en cultivant à loi-

sir le jardin des Lettres. Je voyais l'avenir en rose et n'imaginai pas que cet enchantement pût se dissiper un jour.

Aujourd'hui, certes, ce monde a disparu en grande partie, en raison de la crise domestique et d'une fiscalité abusive, opérant hypocritement ce qu'une révolution fait brutalement, mais demeurent heureusement des oasis de sociabilité, de bon ton, de bon langage et d'idées saines. Elles représentent ce qu'étaient dans le temps des invasions barbares ces monastères où des moines essayaient de sauver l'essentiel de l'héritage intellectuel gréco-romain. Je crois qu'il ne faut jamais abandonner le combat, se résigner à la médiocrité ambiante et accepter sans protester les dérives actuelles ne serait-ce qu'en reprenant votre interlocuteur lorsqu'il vous déclare que demain il sera *sur Paris* et après demain *sur Bordeaux*.

Mémoires dans l'histoire

L'AF 2000 - Comptez-vous, comme vos lecteurs l'espèrent, poursuivre ces Mémoires et quelle place leur assignez-vous dans votre œuvre ?

G. de D. - Il est assez difficile, lorsqu'on n'est pas un acteur ou un politicien, d'intéresser le grand public à des souvenirs et la plupart des éditeurs répugnent à en publier. J'ai eu la chance de tomber sur un éditeur ayant une conscience professionnelle, aimant son métier, et préférant la qualité à la quantité, le livre assuré d'un peu d'avenir au succès passager d'un "roman pour l'été" qui tombe dans l'oubli une fois passée la date de péremption comme un vulgaire pot de yoghourt. De lui, mais aussi de la fidélité de mes lecteurs, dépend l'éventuelle publication d'un troisième tome de Mémoires.

Une œuvre de biographe et d'historien est périssable. Une biographie est vite oubliée au profit d'une autre plus complète, grâce à des inédits ou une façon différente d'envisager le personnage. Il en est de même pour les historiens et ceux du XIX^e siècle ne demeurent comme des monuments respectables, peu visités, que grâce au bel effet de leurs reliures dans les bibliothèques de châteaux. Le jour où ces châteaux ne seront plus habités ces œuvres de Thiers, Michelet, Henri-Martin, etc., seront soldées à vil prix chez des bouquinistes. Aussi je crois que des Mémoires si frivoles puissent-ils paraître ont une petite chance de survie car ils constituent une source de renseignements pour les historiens de l'avenir comme je l'ai dit au début de cet entretien. J'espère que dans une future histoire de Marseille au XX^e siècle, que l'on pourrait sous-titrer *Grandeur et Déclin*, mes souvenirs apporteraient quelques éléments sur ces dynasties qui ont illustré Marseille et sur « *Cette vie enivrante / Que le soleil du Sud inspire à tous les sens* », ainsi que M^{me} de Staël l'écrivait de Naples.

Propos recueillis par Anne Bernet